



Rapport d'activité 2020

Syndicat Départemental
d'Énergies du Calvados

sdec-energie.fr | [f](#) | [t](#) | [in](#) | #SDEC14

Le service public de l'énergie dans le Calvados



481 collectivités adhérentes
19 838 km de réseau public d'électricité
452 827 usagers
4 729 GWh d'électricité consommée



137 collectivités adhérentes
2 077 km de réseau public de gaz
100 142 usagers
2 404 GWh de gaz consommé



27 M€/an investis sur les réseaux (électricité, gaz, télécommunication)
1 085 chantiers/an



1 022 familles aidées dans le cadre du fonds de solidarité énergie



454 collectivités adhérentes
98 191 foyers d'éclairage



42 communes adhérentes
92 carrefours à feux



23 collectivités adhérentes « Énergies renouvelables »
6 communes adhérentes Contribution à la transition énergétique
2 604 m² de panneaux photovoltaïques installés sur les bâtiments public
2 chaufferies bois
3M/an investis dans la transition énergétique



227 bornes MobisDEC
159 communes équipées
1 738 abonnés
2 stations hydrogène

Réunissant 515 communes du département du Calvados et 9 intercommunalités au 1^{er} janvier 2021, le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département.

Le SDEC ÉNERGIE agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales depuis la **production d'énergie** (construction de réseaux de chaleur à partir de bois énergie, développement de centrales photovoltaïques solaires,...), en passant par la **distribution** (organisation des services publics de l'électricité et du gaz, renforcement, effacement et construction des réseaux publics d'électricité,...), jusqu'à l'**utilisation** (éclairage économique et intelligent, Smart Grids, infrastructures de recharge pour véhicules à faible émission de CO₂ : électriques, hybrides, hydrogène rechargeables, bio GNV,...).

Développeur de projets, porteur des valeurs du service public, le SDEC ÉNERGIE revendique son statut d'aménageur responsable, privilégiant la synergie des territoires ruraux et urbains, attaché à une qualité de service équitable en tout point du département.

SON OBJECTIF : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la transition énergétique tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados.

Directrice de la publication :
Catherine Gourney-Leconte

Directeur délégué : Bruno Delique

Conception graphique :
Créateur d'Image

Crédits photos :
SDEC ÉNERGIE, Maryvonne Desdoits,
AdobeStock

Impression : Caen Repro

N° ISSN : 22706119





Édito

Comme chaque année, le SDEC ÉNERGIE publie son rapport d'activité. En 2020, la crise sanitaire liée à la pandémie de la covid-19 a bouleversé l'exercice de nos missions. Nos services ont su faire preuve d'une grande adaptabilité pour continuer à accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs projets, et à soutenir l'activité économique de nos entreprises et fournisseurs dans un contexte très tendu.

2020 est également l'année de mon élection comme Présidente du SDEC ÉNERGIE. Je succède à Jacques LELANDAIS dont je salue l'action au service de l'intérêt public et de notre syndicat

Avec les nouveaux élus du Bureau et du Comité syndical, nous nous sommes fixés le cap à suivre pour les années à venir : celui d'agir pour un aménagement énergétique cohérent et équitable des territoires en proximité avec les communes, les EPCI et les usagers du service public de l'énergie.

Vous le constaterez à la lecture de ce rapport d'activité, les réseaux d'énergie restent le cœur de métier du syndicat par notre responsabilité d'autorité concédante, par le nombre de projets réalisés et l'importance du budget mobilisé. Quant à la transition énergétique, elle s'accélère et marque de son sceau l'ensemble des activités du SDEC ÉNERGIE, qu'elles soient fonctionnelles ou opérationnelles. Car la transition énergétique est vraiment l'affaire de tous et notre syndicat se doit d'être encore plus un levier d'ingénierie pour ses collectivités membres.

Je remercie vivement les équipes du SDEC ÉNERGIE, élus et agents, pour l'énergie dépensée en 2020 et je sais pouvoir compter sur cette dynamique et cette implication pour continuer à entreprendre et réaliser ensemble.

Bien à vous.

Catherine COURNEY-LECONTE
PRÉSIDENTE DU SDEC ÉNERGIE

Sommaire

#0 Faits marquants 2020	p.4
#1 Le SDEC ÉNERGIE, au plus près des besoins des collectivités	p.7
#2 Agir pour un aménagement des territoires cohérent et équitable	p.10
#3 Être au plus près des collectivités pour les accompagner dans leur transition énergétique	p.31
#4 Accompagner le développement de la mobilité bas carbone et de ses usages	p.38
#5 Renforcer les relations avec les usagers	p.42
#6 Ressources	p.44

#0 | Faits marquants

2020 FÉVRIER

Énergies renouvelables : Le 5 février, la commune de Douvres-la-Dé-livrande et le SDEC ÉNERGIE inaugurent **les installations photovoltaïques mises en service sur les toits du gymnase et de la halle des sports**. 584 panneaux solaires sont ainsi installés sur ces deux équipements sportifs, avec le concours financier de la Région Normandie, de la communauté de communes Cœur de Nacre et du SDEC ÉNERGIE.



MAI

Achat groupé d'énergies : Plus de 400 membres en Normandie adhèrent au groupement d'achat d'énergies, électricité et/ou gaz naturel, mis en place par le SDEC ÉNERGIE, dont plus de 300 dans le Calvados. En 2020, pour le compte des adhérents de ce groupement, le syndicat a mis en place **un accord-cadre de 4 ans, sur la période 2020-2023, pour la fourniture de gaz naturel et d'électricité**.



JUIN

Services raccordés au réseau d'éclairage public : Le SDEC ÉNERGIE assure la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre du **projet de rénovation et de renforcement du système de vidéoprotection d'Argences**, composé de 40 caméras et d'un centre de surveillance urbain. Le syndicat assure également la maintenance de l'ensemble du système.



JUILLET



Certification qualité : Le SDEC ÉNERGIE est engagé dans une démarche d'amélioration continue depuis plus de 20 ans, selon la norme ISO 9001. Suite à l'audit annuel, le 1^{er} juillet 2020, réalisé par la société APAVE, **la certification qualité du syndicat est renouvelée et une dizaine**

de points forts soulignés. Ces bons résultats sont le signe que l'ensemble des équipes mènent avec rigueur et professionnalisme les activités du syndicat.

SEPTEMBRE

Renouvellement des instances

: Suite aux élections municipales et à la désignation par chaque collectivité des délégués titulaires qui vont siéger dans les collèges électoraux dont ils relèvent, **les délégués des 17 collèges électoraux des Commissions Locales d'Énergie (CLE) se réunissent pour élire leurs représentants au Comité syndical, pour le mandat 2020-2026, du 3 au 17 septembre.**



Puis, les 152 représentants du comité syndical, issus des 524 collectivités adhérentes élisent, le jeudi 24 septembre 2020 à Caen, **Catherine Gourney-Leconte à la Présidence du syndicat, succédant ainsi à Jacques Lelandais.**

Elle est accompagnée dans cette mandature, par un **bureau syndical composé de 8 vice-présidents et 16 membres**. Chaque commission locale d'énergie est ainsi représentée par au moins un membre au bureau syndical.





OCTOBRE

Renouvellement des instances (suite) : Suite à l'élection du 24 septembre, les équipes du SDEC ÉNERGIE organisent le 2 octobre à l'attention des élus du bureau syndical des **ateliers découverte des compétences et activités du syndicat** : travaux sur les réseaux d'électricité, développement économique, éclairage public et signalisation lumineuse, concessions électricité et gaz, transition énergétique, mobilités bas carbone, relations usagers et précarité énergétique, cartographie et usages numériques, finances et ressources humaines.



NOVEMBRE

Énergies renouvelables : A l'automne, les travaux de la chaufferie bois de Valdallière, lancés en début d'année sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat, s'achèvent dans les temps prévus malgré un arrêt de 2 mois en raison du confinement. **Une chaufferie mixte bois/gaz propane de 150 kW et un réseau de chaleur de 455m linéaires ont été construits pour chauffer 6 bâtiments de la commune, avec le concours financier de l'ADEME, de la Région Normandie, du Conseil Départemental du Calvados, de la commune de Valdallière et du SDEC ÉNERGIE.**



DÉCEMBRE

Communication : Suite au 2^{ème} confinement et faute de pouvoir organiser des matinales de l'énergie en présentiel, le SDEC ÉNERGIE organise son premier **webinaire « 1h pour comprendre » à destination des élus et agents des collectivités du Calvados, sur le thème « Éclairage public : faut-il éteindre la nuit ? »**. Le 1^{er} d'une longue série avant que les conditions sanitaires permettent au syndicat de ré-organiser des réunions d'informations en présentiel.

1 h pour comprendre...
ÉCLAIRAGE PUBLIC : FAUT-IL ÉTEINDRE LA NUIT ?

WEBINAIRE

Vendredi 4 décembre 2020 - 11h

Gestion de la crise sanitaire

En 2020, le SDEC ÉNERGIE a adapté ses activités et ses outils d'information à la crise sanitaire.



Communication de crise

Dès le 17 mars, le SDEC ÉNERGIE a adapté ses activités et veillé à assurer ses missions prioritaires pour répondre aux directives gouvernementales, protéger ses agents, les élus et agents des collectivités membres, les personnels des entreprises et fournisseurs travaillant pour le compte du syndicat. Le syndicat a informé régulièrement ses interlocuteurs sur la continuité de service via son vade-mecum de fonctionnement.

Organisation

Dès le premier confinement, la quasi-totalité des agents a pu poursuivre son activité en **télétravail** grâce notamment aux outils d'accès au réseau à distance. Egalement, la direction a transmis aux agents un mail hebdomadaire afin de les informer sur l'évolution de la situation et garder le lien.

En mai, un **mémento des recommandations sanitaires** pour faciliter la reprise des activités, dans les locaux et en dehors (chantiers, réunions à l'extérieur, trajets), a été transmis aux agents. Il est mis à jour régulièrement en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Enfin, à l'issue du premier confinement, il est apparu essentiel de proposer aux agents un nouveau moyen de communication interne, facile d'accès pour tous, en mobilité, de chez soi, du travail ou d'ailleurs. Un **réseau social interne** a alors été développé et mis à disposition des agents pour s'informer et échanger entre les collègues sur ses activités, des actualités, etc...

Vote électronique pour le renouvellement des instances

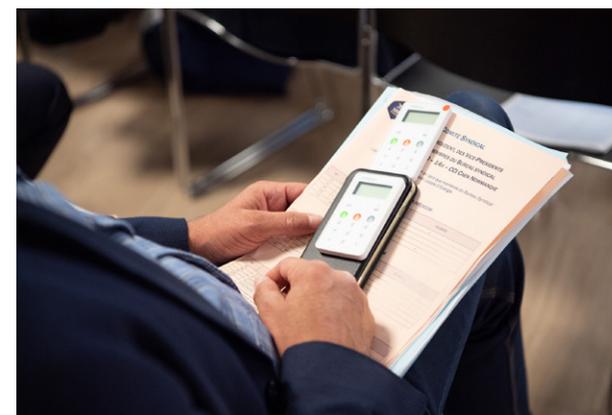
Afin de faciliter les votes et limiter les contacts physiques en période de pandémie, le SDEC ÉNERGIE s'est doté d'un outil permettant le vote électronique pour l'élection des représentants des Commissions Locales d'Énergie au comité syndical. Le **vote électronique** a également été utilisé lors du Comité syndical du 24 septembre pour l'élection du Président, des vice-Présidents et des membres du bureau.

Premier comité syndical en visioconférence

Le public n'étant pas autorisé à assister au comité syndical d'élection du 24 septembre, cette séance a été retransmise pour la première fois en visioconférence et en direct via nos réseaux sociaux.

Mise en place des webinaires/visios

Le SDEC ÉNERGIE s'est doté d'un outil de visioconférence et de **webinaires** afin de poursuivre des échanges de qualité en visioconférence avec l'ensemble de ses interlocuteurs : agents, collectivités, partenaires, fournisseurs... Egalement, afin de pallier à l'impossibilité d'organiser des Matinales de l'énergie, le syndicat a mis en œuvre une série de webinaires « 1 heure pour comprendre » un service, une compétence du syndicat, ou une question d'actualité en lien avec le SDEC ÉNERGIE qui ont commencé fin 2020. Aussi, la visite virtuelle de la Maison de l'Énergie est désormais proposée.



#1 | Le SDEC ÉNERGIE au plus près des besoins des collectivités



GOVERNANCE

Fonctionnement : un syndicat composé d'élus

Le SDEC ÉNERGIE est un syndicat mixte composé de 524 collectivités qui adhèrent au syndicat pour sa compétence fédératrice (l'organisation du service public de l'électricité) et/ou pour ses compétences à la carte telles que la contribution à la transition énergétique, les énergies renouvelables, l'éclairage public, la signalisation lumineuse, le gaz...

Suite aux élections municipales de mars et juin 2020, les conseils municipaux et communautaires des 524 collectivités adhérentes, représentées chacune par 2 délégués titulaires, ont désigné leurs 1046 délégués afin de siéger au sein du syndicat.

Chaque collège s'est réuni entre le 3 et 17 septembre 2020 pour désigner ses représentants au sein du Comité Syndical (de 3 à 15 en fonction de la population).

Le comité syndical

Le **comité syndical** est composé des 93 élus désignés au sein des 17 collèges, auxquels s'ajoutent, les 59 représentants de la Communauté urbaine de Caen la mer, soit 152 membres au total.

Les représentants du comité syndical se sont réunis en assemblée générale 4 fois en 2020 (les 6 février (ancien mandat), 24 septembre, 13 octobre et 17 décembre) pour :

- au 1^{er} semestre, étudier notamment des questions financières telles que les orientations budgétaires pour 2020 et les budgets (principal et annexes « Énergies Renouvelables » et « Mobilité Durable »),
- au 2nd semestre, suite au renouvellement général des mandats, procéder à l'installation des nouveaux élus et à l'élection de la Présidente, des 8 Vice-Présidents et des 16 membres du bureau syndical et adopter le plan stratégique pour les 5 prochaines années.

REPRÉSENTATION DES COLLÈGES DES COMMUNES AU COMITÉ SYNDICAL (HORS CAEN LA MER)



LA PRÉSIDENTE ET SES 8 VICE-PRÉSIDENTS

 <p>Catherine GOURNEY-LECONTE Présidente du SDEC ÉNERGIE</p>	 <p>Philippe LAGALLE CLE DES EPCI 1^{er} vice-Président Administration générale - Finances Cartographie et usages numériques</p>	 <p>Rémi BOUGAULT CLE ISIGNY-OMAHA INTERCOM 2^e vice-Président Concessions Electricité et gaz</p>	 <p>Jean-Yves HEURTIN CLE PAYS DE FALAISE 3^e vice-Président Développement économique</p>	 <p>Cédric POISSON CLE ISIGNY-OMAHA INTERCOM 4^e vice-Président Relations usagers et précarité énergétique</p>
	 <p>Marc LECERF CLE CAEN LA MER 5^e vice-Président Transition énergétique</p>	 <p>Jean-Luc GUILLOUARD CLE CŒUR DE NACRE 6^e vice-Président Mobilités bas carbone</p>	 <p>Gérard POULAIN CLE TERRE D'AUGE 7^e vice-Président Travaux sur les réseaux publics d'électricité</p>	 <p>Jean LEPAULMIER CLE BAYEUX INTERCOM 8^e vice-Président Eclairage public et signalisation lumineuse</p>

Le bureau syndical, les Commissions Locales d'Énergie, les commissions internes

Les 152 représentants du Comité syndical se sont réunis le jeudi 24 septembre 2020 à Caen afin d'élire le Président, les vice-Présidents et les membres du bureau. Catherine GOURNEY-LECONTE a succédé à Jacques LELANDAIS à la tête du SDEC ÉNERGIE.

Avec 8 vice-Présidents et 16 membres siégeant au bureau syndical, chaque Commission Locale d'Énergie est ainsi représentée par au moins un membre.

Les représentants du bureau syndical se sont réunis fois 5 fois en 2020 (les 16 janvier et 13 mars (ancien mandat), 6 octobre, 20 novembre et 11 décembre) :

- Procéder à l'installation du bureau et des commissions
- Définir le plan stratégique 2021-2026 du syndicat

Chaque dossier soumis au vote du bureau syndical ou du comité syndical est préalablement étudié en commissions internes.

Le recueil des actes administratifs est disponible sur le site Internet, rubrique « Nous connaître/Recueil des actes administratifs ».

Compte-tenu de la situation sanitaire et du report du 2nd tour des élections municipales, les Commissions Locales d'Énergie ne se sont, exceptionnellement, réunies qu'une seule fois du 3 au 17 septembre.

727 délégués sur 1 046 ont participé aux élections des représentants au Comité Syndical, ce qui représente un taux de participation de 70 %.

La composition des commissions internes et des Commissions Locales d'Énergie est disponible sur le site Internet, rubrique « Nous connaître/Elus ».

MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

 <p>Vincent RUON CLE PRÉ BOGAGE INTERCOM</p>	 <p>Hervé GUIMBRETIERE CLE SEULLES TERRES ET MER</p>	 <p>Henri GIRARD CLE VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON</p>	 <p>Abderrahman BOUJRAD CLE CINGAL SUISSE NORMANDE</p>	 <p>Alain LE FOLL CLE VAL ES DUNES</p>	 <p>Patrice GERMAIN CLE NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE</p>
 <p>Anne-Marie BAREAU CLE LISIEUX NORMANDIE</p>	 <p>Nadine LAMBINET-PELLE CLE CŒUR CÔTE FLEURIE</p>	 <p>Catherine FLEURY CLE PAYS DE HONFLEUR - BEUZEVILLE</p>	 <p>Philippe CAPOËN CLE COMMUNES DE LA CU, MEMBRES DU SDEC ÉNERGIE</p>	 <p>Brigitte BARILLON CU CAEN LA MER</p>	
 <p>Franck GUEGUENIAT CU CAEN LA MER</p>	 <p>Patrick JEANNENEZ CU CAEN LA MER</p>	 <p>Denis CHERON CLE LISIEUX NORMANDIE</p>	 <p>Gilles MALOISEL CLE INTERCOM DE LA VIRE AU NOIRAU</p>	 <p>Christophe MORIN CLE VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON</p>	



Le plan stratégique 2021-2026

Force d'accompagnement pour les collectivités et pour les usagers du service public de l'énergie, le comité syndical du SDEC ÉNERGIE a adopté le 17 décembre 2020 son plan stratégique pour les 5 prochaines années. Un plan stratégique en 5 orientations majeures pour répondre aux exigences de la transition énergétique.

Au travers de ce plan ambitieux, le syndicat entend agir pour un aménagement énergétique cohérent et équitable des territoires, pour être au plus près des communes et des EPCI pour les accompagner dans leur transition énergétique et pour le développement de la mobilité bas carbone. Il entend aussi renforcer les relations avec les usagers et s'attacher à valoriser les données patrimoniales et énergétiques.

Agir pour un aménagement des territoires cohérent et équitable

Maintenir une bonne qualité d'énergie électrique distribuée, égale en tout point du département.

Œuvrer pour un réseau gaz en phase avec les enjeux de développement des territoires, adapté à l'évolution des usages.

Exploiter un réseau d'éclairage public performant et innovant.

Développer les réseaux d'énergie en cohérence avec les projets des territoires (urbanisme et Enr).

Accompagner le développement de la mobilité bas carbone et de ses usages

Se coordonner avec les politiques locales de mobilité en matière d'usages et de services apportés par les infrastructures de recharge

Conforter notre rôle d'aménageur du territoire en matière d'implantation et d'exploitation d'infrastructures de recharge de véhicules bas carbone

Favoriser le développement de nouveaux services de mobilité bas carbone



Être au plus près des communes et des EPCI pour les accompagner dans leur transition énergétique

Poursuivre l'accompagnement des collectivités en matière de planification énergétique.

Impulser la rénovation énergétique des bâtiments publics et massifier son déploiement.

Développer avec les collectivités des projets de production d'énergies renouvelables (électricité, biogaz, chaleur et froid).

Favoriser les nouveaux modes de gestion de l'énergie, l'évolution des usages et la complémentarité des réseaux énergétiques.

Valoriser les données patrimoniales et énergétiques

Se positionner comme un agrégateur des données patrimoniales et énergétiques

Consolider nos services en matière d'information géographique

Renforcer les relations avec les usagers

Contribuer au développement de la citoyenneté écologique

Être un acteur engagé pour réduire la précarité énergétique des usagers de l'électricité et du gaz

Développer les relations avec les usagers des services publics de l'énergie

#2 | Agir pour un aménagement des territoires cohérent et équitable



Le SDEC ÉNERGIE est l'autorité organisatrice du service public de l'électricité dans le Calvados. A ce titre, il contrôle notamment la bonne application du cahier des charges de concession conclu avec Enedis pour la distribution et EDF pour la fourniture (le concessionnaire).

Le SDEC ÉNERGIE est propriétaire de l'ensemble des ouvrages du réseau public de distribution d'électricité et il assure la maîtrise d'ouvrage partagée des investissements sur le réseau.

LE CONTRÔLE DE LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ

Conformément aux dispositions de l'article L2224-31 du Code général des collectivités territoriales, il revient au SDEC ÉNERGIE, autorité concédante de la distribution publique d'électricité dans le Calvados, de négocier et conclure un contrat de concession avec le concessionnaire. Il lui revient de plus, d'exercer le contrôle du bon accomplissement des missions de service public d'ENEDIS et d'EDF fixées par le cahier des charges et de contrôler le réseau public de distribution d'électricité.

Dans ce contexte, le SDEC ÉNERGIE, EDF et Enedis ont signé, le 29 juin 2018, un nouveau contrat de concession pour 30 ans, au service de toutes les communes du Calvados et de ses habitants.

Ce nouveau contrat fixe des valeurs repères en matière de qualité de la distribution et renforce le dialogue entre les parties. Il apporte une visibilité et des garanties accrues pour les investissements sur le réseau.

Le SDEC ÉNERGIE a ainsi conclu un premier Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) pour la période 2019-2022 en décembre 2018.

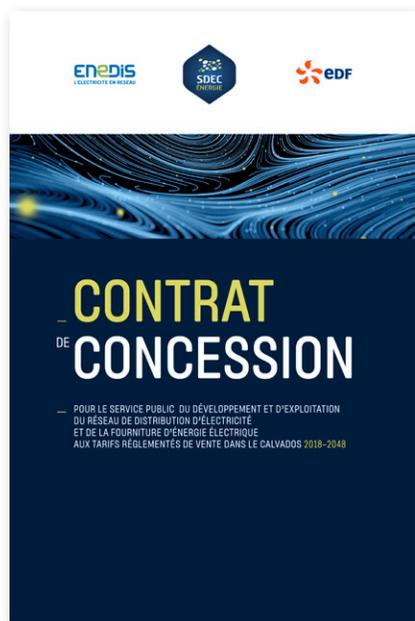
Ce PPI est décliné en 4 programmes annuels (PA). Le PPI 2019-2022 fixe les engagements des parties en termes de quantités d'ouvrages à réaliser et précise les montants financiers prévisionnels qui s'y rattachent.

Ce contrat fixe en outre un certain nombre de clauses de rendez-vous entre les parties et donc les négociations avec le concessionnaire se poursuivent. Ainsi, les parties ont conclu plusieurs conventions en 2020 :

- **une convention d'expérimentation relative à la diminution des pertes techniques,**
- **une convention visant à préciser la modalité de mise en œuvre de la redevance de concession (convention dite de Terme I),**
- **une convention cadre relative à l'occupation du domaine public autoroutier concédé par les ouvrages du réseau,**
- **une convention d'expérimentation relative à la modélisation de l'impact potentiel sur le réseau du Plan Climat Air Energie et des projets de développement urbain sur le territoire de Bayeux Intercom.**

Après plusieurs échanges entre le SDEC ÉNERGIE et ENEDIS le 23 décembre dernier, Monsieur le Préfet a fixé la liste des communes pouvant bénéficier des aides attribuées aux communes au titre du fonds d'amortissement des charges d'électrification pour 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2021.

Cette répartition impacte le régime de répartition de la maîtrise d'ouvrage entre le concédant et le concessionnaire et le régime des aides et des contributions du syndicat.



Mission annuelle de contrôle 2020

En juin 2020, les concessionnaires Enedis et EDF ont communiqué au SDEC ÉNERGIE leur compte rendu annuel de concession (CRAC) de l'année 2019. Après analyse de ce CRAC et des données associées, le concédant a interrogé le concessionnaire sur un certain nombre de points. Les échanges se sont poursuivis lors des réunions d'audit du 2 au 4 décembre 2020, dont certaines données nécessitaient d'être complétées. Le concessionnaire a répondu les 14, 15 et 17 février 2021. À la suite de l'analyse de ces éléments, le rapport de contrôle 2020 sur l'activité du concessionnaire en 2019 est en cours de construction. Ce rapport sera bientôt présenté aux élus et consultable sur le site sdec-energie.fr.

CHIFFRES CLÉS (chiffres 2019 contrôlés en 2020)



452 827
usagers de
l'électricité



4 279 GWh
d'électricité
consommée



19 838 km
de réseau public
d'électricité

Rémi Bougault
2^{ème} vice-président en
charge des concessions
électricité et gaz
Commission Locale
d'Énergie « Isigny-Omaha
Intercom »



« Suivre le contrat avec Enedis et se pencher sur la future concession GRDF »

Rémi Bougault, directeur de recherche dans un organisme public à Caen est maire-adjoint de Vierville-sur-mer, commune de l'intercommunalité Isigny-Omaha. *« Il y a 12 ans, j'ai été désigné délégué au SDEC ÉNERGIE. J'ai découvert un syndicat au service des communes du Calvados. Une belle maison dans laquelle j'ai éprouvé le désir d'habiter ».*

Représentant du collège Isigny-Omaha Intercom et élu membre du bureau depuis 3 ans à l'occasion d'une élection partielle, Rémi Bougault a voulu poursuivre ce mandat pour être au service de toutes les communes, des plus grosses aux plus petites. *« Je suis attaché au fait que notre syndicat garde cet esprit de solidarité entre les communes du département. La mission première du SDEC ÉNERGIE est d'organiser le service public de l'électricité, de vérifier la qualité de la distribution, dans les zones à forte densité d'habitants mais aussi dans les petits villages, d'où ma candidature à la commission concessions qui concerne aussi la distribution du gaz, une compétence à la carte ».*

Dans les prochains mois, Rémi Bougault entend suivre notamment l'application du contrat avec Enedis. *« Bien analyser les données de contrôle, effectuer des avenants nécessaires et suivre notre Plan Pluriannuel d'Investissement. Nous devons faire que les zones prioritaires (Pays d'Auge et zone ventées) trouvent enfin une qualité de l'électricité améliorée. Pour le gaz, le SDEC ÉNERGIE travaille sur un nouveau contrat de concession avec GRDF. Nous avons aussi d'autres contrats avec Primagaz et Antargaz ».*

LA QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ DISTRIBUÉE

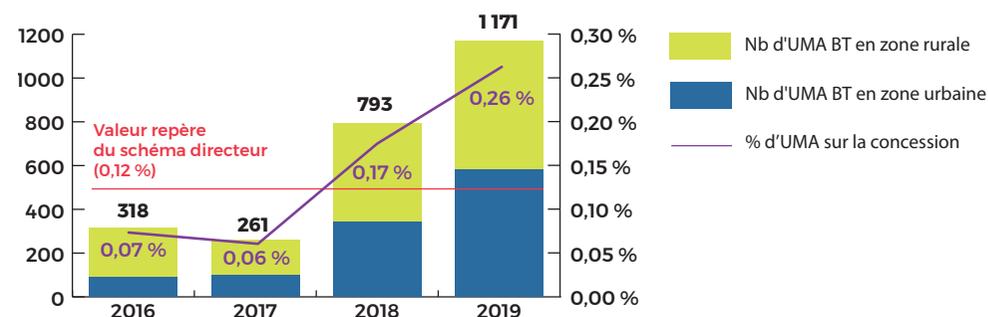
(chiffres 2019 contrôlés en 2020)

Évaluation globale de la tenue de tension

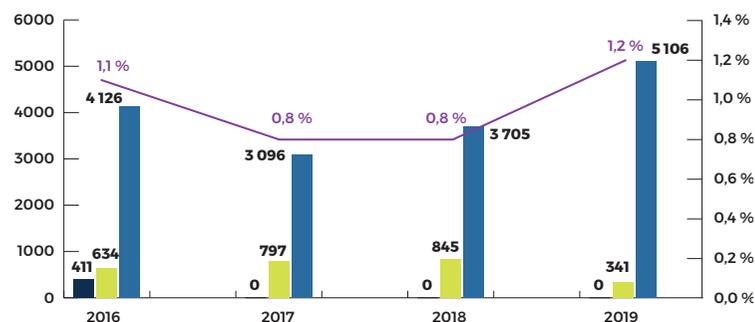
En l'absence de moyens permanents de surveillance de la tension chez les clients, Enedis utilise un modèle statistique qui évalue le nombre d'usagers mal alimentés (UMA). Le concessionnaire a modifié plusieurs paramètres utilisés pour ce calcul. Il s'agit notamment, pour les données 2019, du rattachement géographique des stations météo plus précis et de la fiabilisation des historiques de consommation liée au déploiement des compteurs Linky. Ceci a induit une nouvelle augmentation du nombre d'usagers mal alimentés au regard de la tenue de tension. Ainsi calculé, le pourcentage d'usagers mal alimentés est de **0,26%** pour la concession du Calvados. Le critère contractuel d'évaluation globale de la tenue de tension (0,12%) est dépassé. Cependant, bien que près de 1,5 fois supérieur à celui observé en 2018, ce pourcentage étant inférieur à 3% d'usagers, le niveau réglementaire de qualité du réseau public de distribution d'électricité est respecté.

En ce qui concerne les usagers HTA, aucun n'est évalué comme mal alimenté sur la concession en 2019.

Usagers mal alimentés au regard de la tenue de tension sur la concession



Usagers mal alimentés au regard de la continuité sur la concession



- Nb. d'usagers ayant subi plus de 13h de coupures longues cumulées
- Nb. d'usagers ayant subi plus de 6 coupures longues (supérieure à 3 min.)
- Nb. d'usagers ayant subi plus de 35 coupures brèves (entre 1 sec. et 3 min.)
- Proportion d'usagers (HTA et BT) en dépassement sur au moins l'un des 3 critères

Évaluation globale de la continuité de fourniture

Au regard des seuils réglementaires (arrêté en date du 24 décembre 2007 modifié), les résultats de l'évaluation globale de la continuité de fourniture sur le territoire de la concession sont satisfaisants.

En effet, le pourcentage d'usagers mal alimentés au regard de la continuité de tension (**1,2%**) étant inférieur à 5%, le niveau réglementaire de qualité du réseau public de distribution d'électricité est respecté.

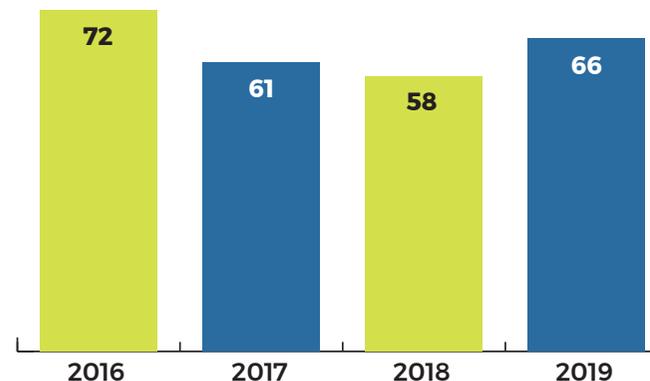
Le critère B

Le critère B est un indicateur destiné à mesurer la continuité de la fourniture d'électricité. Il s'agit de la durée moyenne annuelle de coupure par utilisateur du réseau public de distribution raccordé en basse tension. Cet indicateur de qualité est adopté par l'ensemble des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). En 2019, le critère B hors événements exceptionnels (HIX) atteint 66 minutes.

Le schéma directeur (SD) inscrit au cahier des charges 2018 prévoit sur ce point un critère moyenné sur la durée des PPI. Ce critère moyenné sur 4 ans à la maille de la concession sera mesurable au terme du 1^{er} PPI 2019-2022.

Le schéma directeur prévoit également que 80% des communes de la concession aient un critère B HIX hors RTE moyen sur la durée du dernier PPI inférieur à 182 minutes et que la décroissance de ce seuil soit linéaire entre la valeur de départ (260 min) et la valeur cible (182 min). Cela donne une décroissance de 2,6 min par an ou de 10,4 min par PPI. En 2019, 81% des communes ont ainsi un critère B HIX hors RTE moyen inférieur à 257,4 minutes.

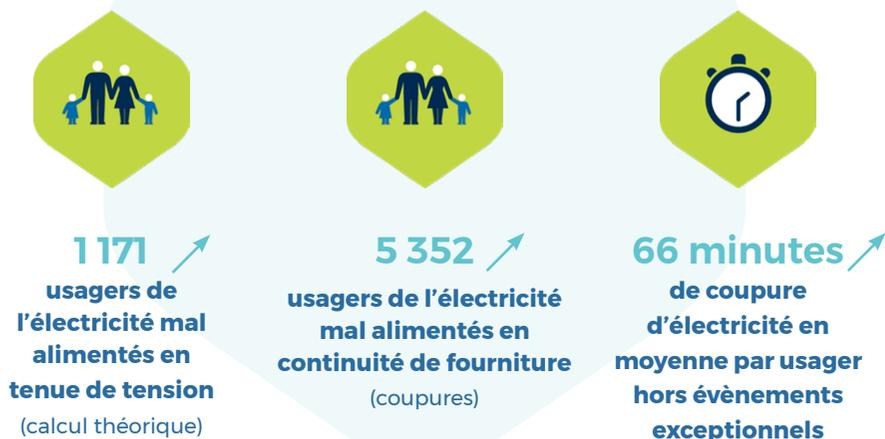
Évolution de la durée moyenne de coupure (critère B) hors incidents exceptionnels (HIX) en minutes



PERSPECTIVES 2021

Contrôle des concessionnaires au titre de de l'activité 2020 dans le cadre de la mission annuelle de contrôle du service Concessions et d'un certain nombre de contrôles ponctuels.

CHIFFRES CLÉS (chiffres 2019 contrôlés en 2020)



Situation des valeurs repères du schéma directeur (SD)

Ambitions	Nature des valeurs repères	Valeurs de départ	Valeurs cibles (objectifs)	Trajectoires à suivre (objectifs intermédiaires)	Échéances	Résultats 2019
Améliorer la qualité de l'électricité en matière de continuité et de tenue de tension	Taux annuel d'usagers mal alimentés (UMA) en tenue de tension à la maille de la concession	0,12%	≤ 0,12%	Chaque année ≤ 0,12%	Terme du contrat	Taux 2019 = 0,26%* *Changement de méthode
	Taux annuel d'usagers mal alimentés (UMA) en continuité d'alimentation à la maille de la concession	1,5%	≤ 1,5% au terme du contrat	À chaque PPI ≤ 1,5%	À chaque PPI et au terme du contrat	Sur le PPI 2019-2022, le taux moyen devra être ≤ 1,5% Taux 2019 = 1,2%
Améliorer la qualité de l'électricité en matière de continuité et de tenue de tension	Critère B HIX hors RTE à la maille de la concession moyen sur la durée d'un PPI	72 minutes	< 57 minutes au terme du contrat	À chaque PPI : décroissance linéaire	À chaque PPI et au terme du contrat	Sur le PPI 2019-2022, le critère B moyen concessif devra être < 70 minutes Critère B année 2019 = 66 minutes
	Critère B HIX hors RTE moyen sur la durée d'un PPI	80 % des communes avec critère B moyen entre 0 et 260 minutes	80 % des communes avec critère B moyen entre 0 et 182 minutes sur le dernier PPI	Décroissance linéaire	Au terme du contrat	Sur le PPI 2019-2022, 80% des communes devront avoir critère B moyen < 249,6 minutes En 2019, 81% des communes ont critère B moyen < 257,4 minutes
	Les communes des ZQR font l'objet d'un programme d'investissements spécifique et prioritaire de fiabilisation, détaillé, engagé dès le 1er PPI et sur les PPI suivants.					Suivi en cours de mise en œuvre
	Critère M : la détermination de la valeur repère, de la valeur de départ, de la valeur cible et de la trajectoire à suivre et des différentes échéances interviendra, après un travail d'analyse conjointe, au plus tard à la fin du 1er PPI.					Critère M 2019 = 30 minutes
Améliorer la qualité de l'électricité en matière de continuité et de tenue de tension	Longueur de de réseau HTA souterrain CPI	183 km	Réduction de 90% du stock		Au terme du 4ème PPI	163 km (-16 km)
	Longueur de réseau BT aérien en fils nus en zone rurale traités par renforcement, renouvellement, sécurisation et effacement	381 km	0	Suppression la plus régulière possible d'un PPI à l'autre	Au terme du 2nd PPI	183 km (-58 km)
	Longueur de réseau BT aérien en fils nus en zone urbaine traités par renforcement, renouvellement, sécurisation et effacement	432 km	0	Suppression la plus régulière possible d'un PPI à l'autre	30 ans	387 km (-20 km)

Ambitions	Nature des valeurs repères	Valeurs de départ	Valeurs cibles (objectifs)	Trajectoires à suivre (objectifs intermédiaires)	Échéances	Résultats 2019
Favoriser la transition énergétique	Transformateurs HTA/BT à traiter dans le cadre de la réglementation relative au PCB.	280 postes à traiter	0	- 49 transformateurs traités à fin 2019, - 231 transformateurs traités à fin 2025 : le traitement de ces postes doit intervenir régulièrement chaque année.	Fin 2019 Fin 2025	68 transformateurs pollués remplacés 201 en stock
Sécuriser les infrastructures	Taux d'équipement en dispositif DINO des postes HTA/BT DP situés dans les territoires à risque moyen d'inondation (100 ans) pour le bassin de Dives et Caen	0% des 189 postes HTA-BT identifiés	25%		Au terme du 2 ^{ème} PPI	NC
	Taux de sécurisation face au risque d'inondation des postes HTA/BT DP situés dans les territoires à risque fréquent d'inondation (30 ans) pour le bassin de Dives et Caen	0% des 55 postes HTA-BT identifiés	90%		Au terme du 3 ^{ème} PPI	NC
	Kilomètres de réseau HTA aérien en risque avéré dans le cadre du PAC	75 km	0 km		Au terme du dernier PPI	57 km (-8 km)
	Taux de souterrain BT des communes rurales en zone littorale de vent supérieure à 170 km/h	54%	70%	Augmentation régulière	Au terme du 6 ^{ème} PPI	Suivi en cours de mise en œuvre



LE GAZ



Le SDEC ÉNERGIE est l'autorité organisatrice du service public de gaz dans le Calvados, ainsi que du service public de fourniture de gaz. A ce titre, il contrôle notamment la bonne application des cahiers des charges de concessions conclus avec ses trois concessionnaires : Antargaz énergies, Primagaz et GRDF.

Au 31 décembre 2020, 202 communes, communes déléguées ou territoires ont délégué leur compétence d'autorité organisatrice du service public de gaz.

137 communes, communes déléguées ou territoires sont alimentées en gaz par trois concessionnaires :

- GRDF alimente 112 communes, communes déléguées ou territoires en gaz naturel ;
- Primagaz alimente 11 communes, communes déléguées ou territoires en gaz propane ;
- Antargaz énergies dessert 11 communes, communes déléguées ou territoires en gaz propane et 3 communes en gaz naturel.

Au second trimestre 2020, les concessionnaires ont remis leurs comptes rendus annuels de concession 2019 au SDEC ÉNERGIE qui, après analyse, a établi un rapport de contrôle pour chacun des concessionnaires.

Le périmètre de la mission de contrôle concerne l'ensemble des communes qui ont délégué leur compétence d'autorité concédante au plus tard au 31 décembre de l'année précédente.

En 2020, les communes de BERNIÈRES-SUR-MER, BEUVILLERS, BOUGY, CONDÉ-EN-NORMANDIE, FALAISE, HÉROUVILLETTE, MONCEAUX-EN-BESSIN, SAINT-AUBIN-SUR-MER, SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY, SAINT-VIGOR-LE-GRAND, VARAVILLE et VILLERS-SUR-MER ont transféré leur compétence gaz au SDEC ÉNERGIE.

PERSPECTIVES 2021

Contrôle des concessionnaires au titre de de l'activité 2020 dans le cadre de la mission annuelle de contrôle du service Concessions et d'un certain nombre de contrôles ponctuels.

CHIFFRES CLÉS
(chiffres 2019 contrôlés en 2020)



100 142 ↑
usagers du gaz



2 404 GWh ↑
de gaz consommé

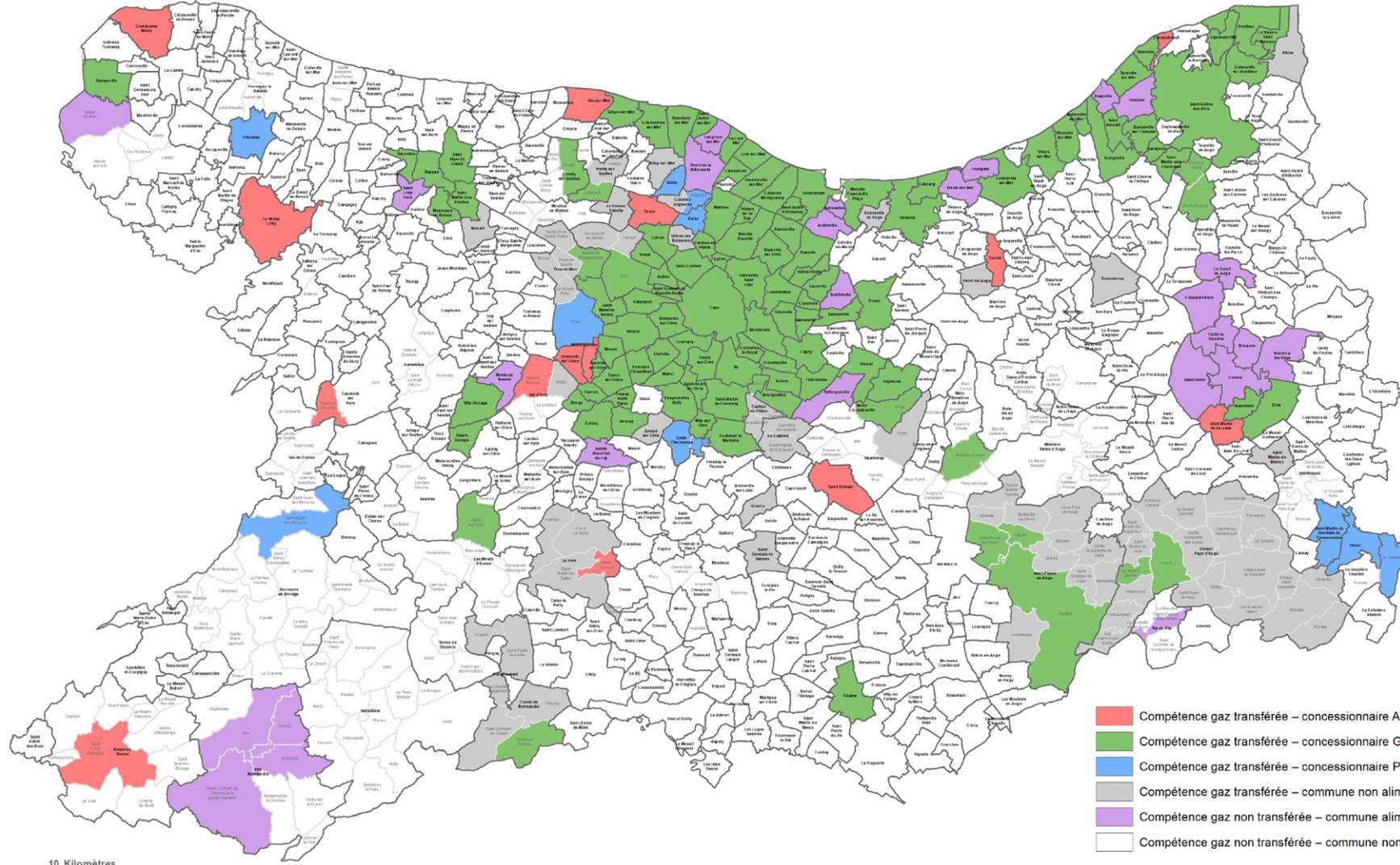


2 077 km ↑
de réseau public de gaz



RESEAU GAZ

Compétence transférée au SDEC ENERGIE



- Compétence gaz transférée – concessionnaire ANTARGAZ
- Compétence gaz transférée – concessionnaire GRDF
- Compétence gaz transférée – concessionnaire PRIMAGAZ
- Compétence gaz transférée – commune non alimentée
- Compétence gaz non transférée – commune alimentée
- Compétence gaz non transférée – commune non alimentée



LES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU PUBLIC D'ÉLECTRICITÉ

Le confinement de mars 2020, relatif au coronavirus, a eu des répercussions significatives sur l'activité des travaux du SDEC ÉNERGIE.

En effet, dès l'annonce du confinement, le SDEC ÉNERGIE a dû stopper ses 276 chantiers en cours de réalisation commandés auprès de ses prestataires. Il en fut de même pour l'intégralité des commandes passées auprès de ses fournisseurs permettant ainsi un gage de sécurité et de protection par la non application d'éventuelles pénalités pour non-respect des délais contractuels impartis.

Dans le cadre du soutien de nos prestataires, les élus du SDEC ÉNERGIE ont souhaité majorer de 50% les délais restant de réalisation des études et des travaux qui ont été arrêtés au 18 mars 2020, mais également en accordant pour toutes les nouvelles commandes un délai supplémentaire d'un mois sur les délais contractuels et de suspendre toute application de pénalités pour retard.

Les engagements budgétaires d'éclairage public et de signalisation lumineuse tributaires des collectivités ont été de 61% du budget commandé au 31 décembre 2020. Néanmoins quelles qu'en soient les circonstances, notre mission d'exploitant a pu être réalisée tout au long de l'année.

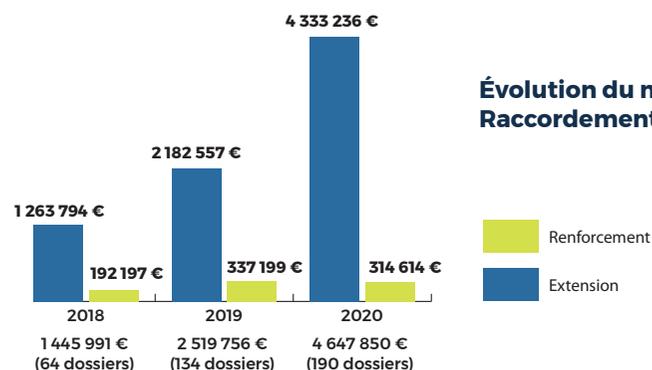
Il est à noter que grâce à l'organisation mise en place et à l'implication de chaque agent des services travaux du SDEC ÉNERGIE, de nos entreprises, des fournisseurs et d'Enedis, 91% du budget de 2020 sur le réseau électrique a pu être commandé au 31 décembre 2020.



Extension du réseau d'électricité : une prise en charge financière de 70% en moyenne

Le nouveau cahier des charges a permis au SDEC ÉNERGIE d'élargir son champ d'action dans le domaine des raccordements et notamment en prenant la réalisation des **raccordements des projets privés (lotissements, résidences) dans les communes rurales**. Ces nouvelles activités sont en constante augmentation ; elles ont généré 1 450 demandes d'analyses d'actes d'urbanisme. Le syndicat accompagne les collectivités et leurs services instructeurs en proposant une solution de raccordement lors de l'instruction des actes d'urbanisme, chaque projet faisant l'objet d'une visite terrain.

129 opérations ont été étudiées en 2020 lors des 6 réunions de la commission de développement économique. 55% des dossiers concernent l'alimentation électrique de projets privés. Le SDEC ÉNERGIE a réalisé le raccordement électrique de 190 projets représentant un investissement de 4,6 M€ TTC et le déploiement de 24 km de réseau électrique.

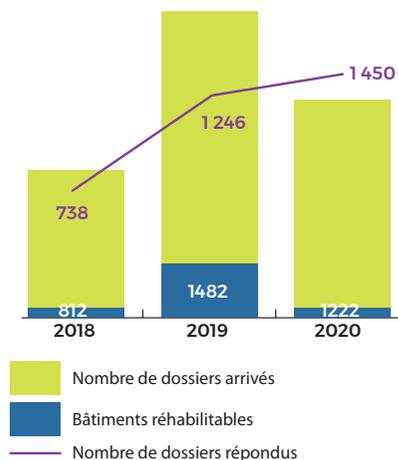


Réponse aux documents d'urbanisme : évaluer le coût des raccordements pour les collectivités

Les collectivités doivent s'acquitter de la contribution à verser aux maîtres d'ouvrages lors d'opérations d'extension du réseau électrique réalisées sur le domaine public dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme, avec un risque d'infrastructure coûteuse concernant les bâtiments qui ont la possibilité d'être réhabilités en logement, ces derniers étant parfois éloignés du réseau électrique.

Le SDEC ÉNERGIE accompagne les collectivités en étudiant la solution de raccordement de ces bâtiments : 299 projets ont fait l'objet d'une analyse détaillée et chiffrée intégrant systématiquement une visite terrain.

Évolution du nombre de dossiers arrivés et répondus 2018-2020



Jean-Yves Heurtin
3^{ème} vice-président en charge du développement économique
Commission Locale d'Énergie « Pays de Falaise »

« Être un lien entre le territoire et la structure que l'on représente »

Agriculteur sur la commune d'Ouilly-le-Tesson dont il est aussi le maire, Jean-Yves Heurtin entame son troisième mandat au sein du SDEC ÉNERGIE. « *C'est important d'être délégué d'un collège pour faire le lien entre le territoire que l'on représente et la structure départementale.* » Dans ce nouveau mandat, l'élu du Pays de Falaise reprend une présidence de commission, celle du développement économique. « *C'est un engagement pour le bon fonctionnement de notre syndicat. Mon implication comme président de commission est essentielle pour proposer avec les membres de la commission des orientations, actions ou accompagnement financier au bureau.* »

Et les enjeux pour le SDEC ÉNERGIE sont importants selon Jean-Yves Heurtin. « *Bien évidemment les enjeux sont forts dans cette période de crise car l'accompagnement technique et financier au raccordement des acteurs économiques est indispensable pour le développement ou la création d'entreprise ou d'exploitation agricole, mais aussi pour les collectivités car les réseaux de distribution d'énergie participent largement à l'aménagement de nos territoires ...* ».



Gérard Poulain

7^{ème} vice-président en charge des Travaux sur les réseaux publics d'électricité Commission Locale d'Énergie « Terre d'Auge »

« Poursuivre la transition énergétique »

Gérard Poulain est depuis 25 ans maire de la commune de Vieux-Bourg située sur le territoire de « Terre d'Auge » près de Pont-l'Évêque. « *Devenir délégué est l'occasion de représenter mon territoire auprès du SDEC ÉNERGIE. C'est être au cœur des enjeux d'aménagement avec la recherche permanente d'un service de qualité* ».

Membre du bureau syndical dans la mandature précédente, référent sur la CLE du Nord Pays d'Auge (soit 56 communes), il lui semblait naturel de poursuivre son action, et d'apporter toute son expérience à la présidence d'une commission. « *C'est pour moi un engagement important de travailler auprès des communes, de garantir les meilleures conditions de distribution et de qualité d'électricité mais aussi de service et de coût. Il est nécessaire de veiller à la bonne utilisation de l'argent public en y apportant mes compétences d'élu et mon savoir-faire acquis tout au long de ma vie professionnelle.* »

Et Gérard Poulain de souligner l'obligation d'accompagner les collectivités dans la transition énergétique. « *Les enjeux sont très importants comptes tenus du volume des investissements consacrés aux réseaux de distribution par la construction, la sécurisation, le renforcement et la rénovation des postes de transformation* ».

Effacements coordonnés des réseaux d'électricité, d'éclairage et de communications électroniques : 84 opérations, 43 km de voirie effacés

Les conditions particulières rencontrées en 2020 ont, au final, affecté de façon limitée le programme de cette typologie de travaux. Le souhait des élus a clairement été de maintenir un niveau de commande fort pour les entreprises. Cette volonté a pu être atteinte grâce à l'anticipation dans la programmation de l'activité, rendue possible par une forte demande et donc un stock suffisant d'affaires déjà étudiées avant le confinement.

Cette activité est dotée du budget travaux le plus important du SDEC ÉNERGIE, proche de 14 M€ TTC annuel.

La demande reste forte, y compris en 2020, pourtant année de renouvellement de mandature municipale. Une demande dopée depuis 2019 par la majoration des aides financières, en lien avec les objectifs définis dans le nouveau cahier des charges de concession. Ces objectifs concernent notamment la suppression programmée des réseaux aériens en technique fils nus, qui représente, pour 2020, 12 km de lignes supprimées à l'occasion du seul programme effacement.

L'intérêt d'une opération d'effacement ?

- Renouvellement, renforcement et sécurisation du réseau basse tension ;
- Un génie civil de communications électroniques mutualisé avec la fibre optique : pas d'implantation de nouveaux supports ;
- Un réseau d'éclairage public répondant aux problématiques d'économie d'énergie, de performance photométrique, de diminution de la pollution lumineuse en respect de la réglementation et d'accroître la sécurité et le confort des usagers.

Renforcement et sécurisation : le Programme Annuel 2020 engagé à 100%

En 2020, le syndicat a investi près de 8,8 M€ TTC dont une partie a ciblé le réseau électrique situé en zone de vent (ZV : zone située le long du littoral) et sur trois zones de qualité prioritaires (ZQP : zones où la qualité d'alimentation électrique est dégradée par rapport au reste du territoire concessif), respectivement pour 1,4 et 1,3 M€ TTC.

Plus précisément par rapport à la qualité de desserte, **126 chantiers de renforcement de réseau et de résorption de fils nus ont été réalisés en 2020, soit un investissement de 4,8 M€ TTC qui a permis de remplacer 26 km de réseau fragile en commune rurale.**

Les travaux sous la maîtrise d'œuvre des services du SDEC ÉNERGIE, et confiés en réalisation à des entreprises locales, ont bénéficié aux usagers de 95 communes.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le traitement des déchets de chantier

L'ensemble des déchets générés lors des travaux sous maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE bénéficie, conformément à la réglementation, d'une traçabilité et d'un traitement adapté : dépollution, recyclage, traitement des déchets ultimes. Certains déchets sont directement traités par le syndicat via des marchés spécifiques, d'autres sont directement gérés sous la responsabilité des entreprises travaux qui dressent chaque année un bilan de gestion de déchets remis au SDEC ÉNERGIE

Le concassage des poteaux béton déposés

La totalité des supports béton déposés est valorisée. Acheminés sur 6 zones de transit réparties sur le département, les supports sont concassés avec séparation des matériaux béton et ferraille, valorisés à 100% dans différentes filières. En 2020, 1 327 tonnes ont été traitées dans le cadre de d'un groupement de commande entre le SDEC ÉNERGIE et Enedis.

Le traitement des poteaux bois

Les supports bois sont classés déchets dangereux en raison des composants entrant dans leur fabrication (créosote ou chrome/cuivre-arsenic). La société SRB, missionnée par le SDEC ÉNERGIE, assure le retrait des supports depuis les sites de stockage du Calvados puis leur broyage en copeaux de granulométrie adaptée à leur revalorisation énergétique en cimenteries. Les commandes passées en 2020 ont permis le traitement de 450 supports.

La destruction des postes tour

Au gré de ses chantiers, le SDEC ÉNERGIE poursuit l'objectif, partagé avec Enedis, de suppression de ces ouvrages âgés et disgracieux. En préalable à la démolition, un diagnostic amiante est effectué avec le cas échéant, appel à une entreprise spécialisée. Le nombre de ces ouvrages est aujourd'hui limité à moins de 100 unités dans le département du Calvados.

La rénovation des postes de transformation

En partenariat avec Enedis et l'Association Chantier École Normandie, le SDEC ÉNERGIE propose depuis 2007 à ses communes adhérentes la rénovation extérieure des postes de transformation dégradés. Cette opération consiste en une remise en état de la maçonnerie si nécessaire, un décapage puis une mise en peinture au coloris choisi par la collectivité. En 2020, 7 postes ont été rénovés dont la création d'une fresque afin d'intégrer au mieux l'ouvrage dans son environnement.



LUC-SUR-MER
État initial ↑
et après rénovation →



PERSPECTIVES 2021

A mi-échéance du 1^{er} Programme Pluriannuel d'Investissement, élaboré dans le cadre du cahier des charges de concession, les élus du comité syndical, en février dernier, ont constaté, qu'au global, 56% des objectifs de linéaire de travaux ont d'ores et déjà été atteints par le SDEC ÉNERGIE à fin 2020.

Afin de poursuivre, cette action et celle du concessionnaire, un suivi trimestriel du Programme Annuel de travaux 2021 est organisé permettant ainsi de maintenir sur le département du Calvados :

- un taux annuel d'usagers mal alimentés en tenue de tension inférieur à 0,12%
- un taux annuel d'usagers mal alimentés en continuité d'alimentation inférieur à 1,5%
- une diminution du temps moyen d'interruption de fourniture d'électricité en minute par an vu par un usager : abaisser l'indicateur de 72 minutes à 57 minutes sur un programme pluriannuel d'investissement de 4 ans de 2019 à 2022.

L'amélioration de la performance et de la sécurité du réseau passe par des travaux d'enfouissement des lignes, de remplacement des parties fragiles du réseau basse tension en fils nus et du renforcement du réseau en contrainte de tension.

Pour tenir nos engagements à fin 2022, la linéarité des investissements pour les communes rurales est maintenue et devront s'accroître pour la sécurisation basse tension des fils nus en communes urbaines.



17,8

millions d'euros TTC investis sur le réseau d'électricité
(renforcement, sécurisation, renouvellement, raccordement, effacement)

CHIFFRES CLÉS



417

chantiers, tous réseaux confondus
(effacement = 84 ; renforcement = 71, sécurisation = 71, extension = 191)



ÉCLAIRAGE PUBLIC



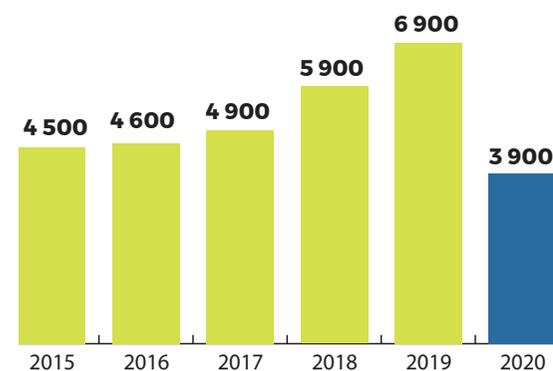
L'éclairage public est une compétence optionnelle. 454 collectivités (446 communes et 8 communautés) ont transféré cette compétence au SDEC ÉNERGIE à fin 2020, ce qui représente un parc de 98 191 luminaires et 4 000 armoires.

Le SDEC ÉNERGIE exerce la maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations d'éclairage public. Il gère la maintenance et l'exploitation, comprenant notamment l'achat d'électricité.

L'éclairage public intègre l'enjeu de la transition énergétique dans l'ensemble de ses activités.

Les travaux

Un investissement (en K€ TTC) stoppé par la pandémie

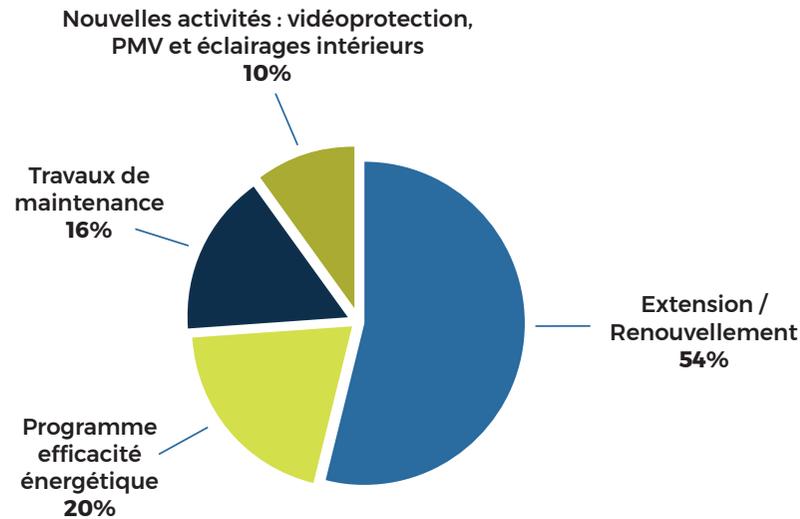


Le service Eclairage a dû arrêter 185 chantiers au cours du premier confinement pour mettre en place le protocole sanitaire nécessaire à une reprise des travaux. Le service éclairage a pu reprendre progressivement son activité terrain au terme de seulement 3 semaines d'arrêt.

Nb de chantiers arrêtés	Nb annuel (2019)	% chantier arrêté / nb annuel
185	825	22%

Plus que l'arrêt des chantiers, c'est la mise en place tardive des conseils municipaux qui explique la baisse de l'investissement. Effectivement de mars à septembre, le service éclairage a enregistré très peu d'accords sur les propositions de travaux. Les actes d'engagement dûment signés nous ont été retournés en septembre, après l'installation des conseils municipaux et communautaires, pour des travaux fin 2020 et surtout 2021.

Décomposition de l'investissement par type de travaux



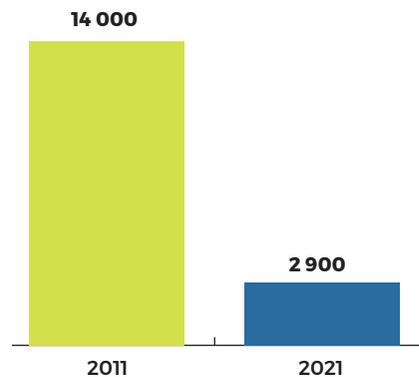
Le programme efficacité énergétique, un programme qui s'achève en 2020

En 2011, le réseau était équipé de 14 000 luminaires énergivores ou polluants (boules). Le programme efficacité énergétique avait pour objectif d'éradiquer ces luminaires.

A la fin de l'année 2020, 80% de ces luminaires ont été remplacés.

Seuls 2 900 luminaires encore présents sur le parc (98 191 luminaires) seront remplacés dans les années à venir dans le cadre de travaux qui ont fait l'objet d'une convention avec la commune signée en 2020.

Total luminaires «boules»



Jean Lepaulmier

8^{ème} vice-président en charge de l'éclairage public et la signalisation lumineuse Commission Locale d'Énergie « Bessin - Bayeux intercom »

« Ne pas oublier les élus locaux »

Maire-adjoint de Bayeux en charge des travaux, voirie, bâtiment et sécurité, Jean Lepaulmier siège aussi à l'intercommunalité avec une délégation défense-incendie, eau potable et assainissement. Il intègre cette année le bureau du SDEC ÉNERGIE et prend la présidence de la commission « éclairage public et signalisation lumineuse ». « *Les élus locaux ont des attentes, des interrogations, des atouts à faire valoir. Il est essentiel que les représentants du SDEC ÉNERGIE soient au sein du bureau syndical leur courroie de transmission.* »

Côté objectif, Jean Lepaulmier entend défendre un des principes fondateurs du SDEC ÉNERGIE : garantir la qualité du service public et de manière équitable pour toutes les communes. Concernant les enjeux liés à l'éclairage public, il met en avant la modernisation et la mutualisation des réseaux, une meilleure maintenance afin de diminuer les pannes, le renouvellement des lampadaires, le développement de nouveaux services en lien avec l'éclairage (télésurveillance, sonorisation, pilotage à distance...) mais aussi la mise en place de programmes d'efficacité énergétique environnementale (réduction des consommations, réflexion sur l'éclairage nocturne...). Côté signalisation, les enjeux portent surtout sur la sécurisation des installations. « *Il est indispensable d'assurer une sécurité optimum tout en maîtrisant les coûts.* »

Le programme de renouvellement des lampadaires de plus de 30 ans : le « R30 »

À la fin de l'année 2020, les élus du SDEC ÉNERGIE ont décidé la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire des forfaits de maintenance basée sur l'âge des appareils d'éclairage et non plus sur le type de lampe. Ce nouveau forfait va permettre une réduction ou une stabilisation financière du coût de la maintenance d'éclairage pour 322 collectivités du Calvados sur 454.

Les élus ont également souhaité accompagner les 132 communes qui auraient constaté une hausse significative du nouveau montant de leur contribution annuelle, en leur proposant de conserver le bénéfice des forfaits actuels pendant 4 ans maximum, moyennant l'engagement conventionnel de renouveler leurs appareils anciens.

Aussi, en complément du gel des forfaits, l'engagement a été pris de présenter, durant l'année 2021, une proposition de travaux à ces 132 collectivités, sous la forme d'un devis ou d'une convention pluriannuelle de travaux en leur faisant bénéficier des aides financières incitatives pour le renouvellement des foyers de plus de 30 ans.

Sur la base d'un devis ou d'une convention si les travaux sont réalisés sur plusieurs années	Aides financières		
	Commune A	Commune B1	Communes B2 et C
	30%	50%	40%

Si le programme R30 est dédié aux lampadaires de plus de 30 ans, il n'empêche que dans la proposition faite, les ouvrages vétustes mais n'ayant pas 30 ans peuvent être traités et bénéficier de aides suivantes :

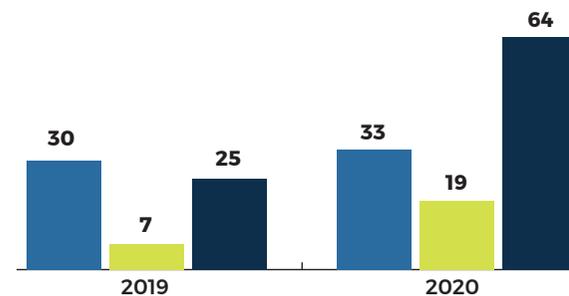
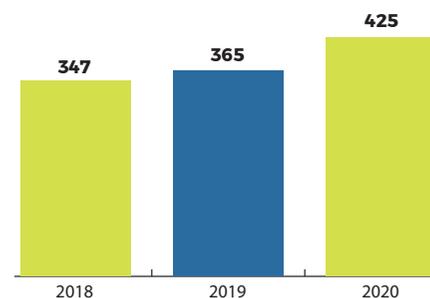
Objet	Aides financières		
	Commune A	Commune B1	Communes B2 et C
	Toute dépense d'investissement hors effacement, hors travaux du service collectif (maintenance et exploitation) et hors renouvellement de luminaire de plus de 30 ans	20%	25%

La mutualisation du réseau d'éclairage public et l'apport de nouveaux services

Le SDEC ÉNERGIE propose aux communes de nouveaux services directement raccordés au réseau d'éclairage : panneaux à messages variables (informations et radars pédagogiques), vidéo protection....

10% du budget est désormais consacrée à cette nouvelle activité contre 7% en 2019.

Montant de l'investissement pour les nouveaux services en K€ TTC



- Nombre de caméras de vidéoprotection
- Nombre de radars pédagogiques
- Nombre de panneaux à messages variables

L'éclairage intérieur des bâtiments sportifs : 2020 une année d'étude et de recensement

A la demande des collectivités, le SDEC ÉNERGIE met à disposition son savoir-faire dans l'élaboration de projets de renouvellement de l'éclairage vétuste de bâtiments sportifs.

Le service Eclairage a réalisé 7 études de rénovation de ce type d'installation.

A la fin de l'année, 3 communes ont accepté les propositions de travaux pour un montant de 60 k€.

13 demandes ont été recensées dans le cadre du recensement des besoins de la fin de l'année 2020. Ces 13 demandes seront étudiées en 2021.

La maintenance et l'exploitation

Si l'investissement sur les réseaux a diminué en 2020 du fait de la pandémie, l'activité de maintenance et d'exploitation, a été maintenue y compris en période de confinement.

Cette activité s'est même accrue, en effet certaines collectivités ont souhaité modifier les heures de fonctionnement de leurs éclairages pendant les périodes de confinement ou de couvre-feu nécessitant de multiples interventions pour le réglage des horloges astronomiques.

Entre 2019 et 2020, le nombre de réglage d'horloge a été multiplié par 3.

Suite à ces demandes, les communes n'ont pas systématiquement repris leur régime de fonctionnement du parc d'éclairage public à l'identique. Des communes avec un fonctionnement permanent (éclairage à longueur de nuit) ont décidé de conserver le régime semi permanent (instauration d'une coupure de nuit) mis en place le temps du confinement.

Pour accompagner cette démarche le SDEC ÉNERGIE a organisé le 4 décembre 2020 un webinaire qui a réuni plus de 110 élus pour présenter les avantages et inconvénients de la coupure de nuit. Des nouvelles sessions de ce webinaire ont pu être organisées dans les communes à destination des conseils municipaux mais également à destination des usagers.



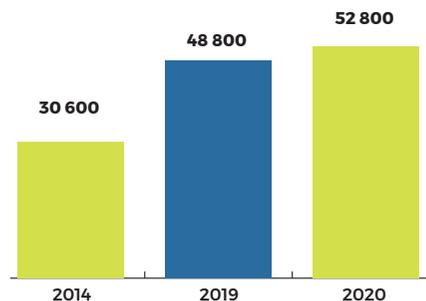
Toujours de nouveaux adhérents

En 2020, 6 communes nouvelles ont transféré leur compétence éclairage public au SDEC ÉNERGIE sur l'ensemble de leurs territoires.

Le transfert pouvait exister sur une partie seulement des communes déléguées au sein d'une même commune nouvelle. En transférant sa compétence au SDEC ÉNERGIE, la commune nouvelle s'assure le même mode de gestion pour l'ensemble de ses communes déléguées.

Ont transféré également en 2020 leur gestion de l'éclairage public les communes suivantes :

- **Communes nouvelles** : AURSEULLES, CAMBREMER, CESNY LES SOURCES, MOULINS-EN-BESSIN, SAINT-PIERRE-EN-AUGE, MONTILLIERES SUR ORNE
- **Autres communes** : CRICQUEVILLE EN AUGE

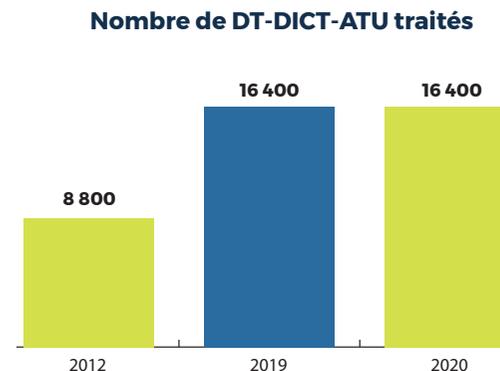


Nombre de foyers couverts par l'option 100% lumière

Le 100% lumière, l'option qui apporte 100% satisfaction

Cette option assure la continuité du service en cas de panne, par la mise en place d'un luminaire provisoire.

Désormais plus de 50% des lampadaires exploités par le SDEC ÉNERGIE bénéficient du 100% lumière.



PERSPECTIVES 2021

En 2021, le SDEC ÉNERGIE doit retourner vers les 132 communes qui auraient pu subir une augmentation de leur contribution à la maintenance pour leur proposer des travaux de rénovation de leur parc d'éclairage public.

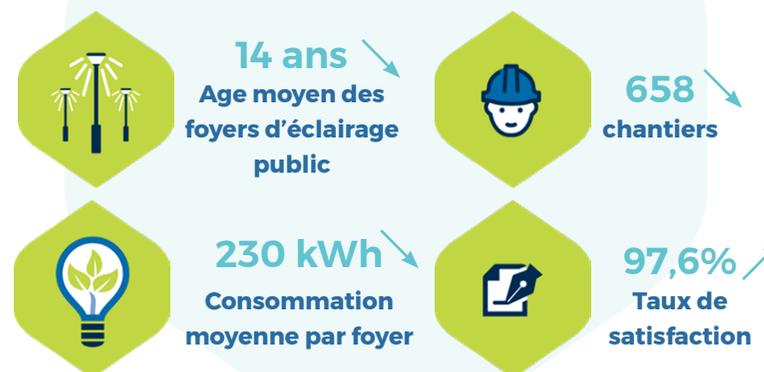
La réponse aux DT-DICT et ATU : un acte d'exploitation majeur

Dans le cadre du transfert de la compétence, il revient au SDEC ÉNERGIE, en sa qualité d'exploitant, de répondre aux DT, DICT et ATU envoyées par les exécutants de travaux.

Depuis la refonte des textes réglementaires de 2012 relatifs à la prévention des endommagements de réseaux lors de travaux, le nombre de DT, DICT et ATU reçues par le SDEC ÉNERGIE a doublé.

Entre 2019 et 2020, il n'y a pas eu d'évolution du nombre de documents traités par le SDEC ÉNERGIE. Cette situation est atypique. Effectivement, depuis 2012, en moyenne, nous observons une progression de 10% d'une année sur l'autre. Ce plateau s'explique par le ralentissement de l'activité due à la crise sanitaire.

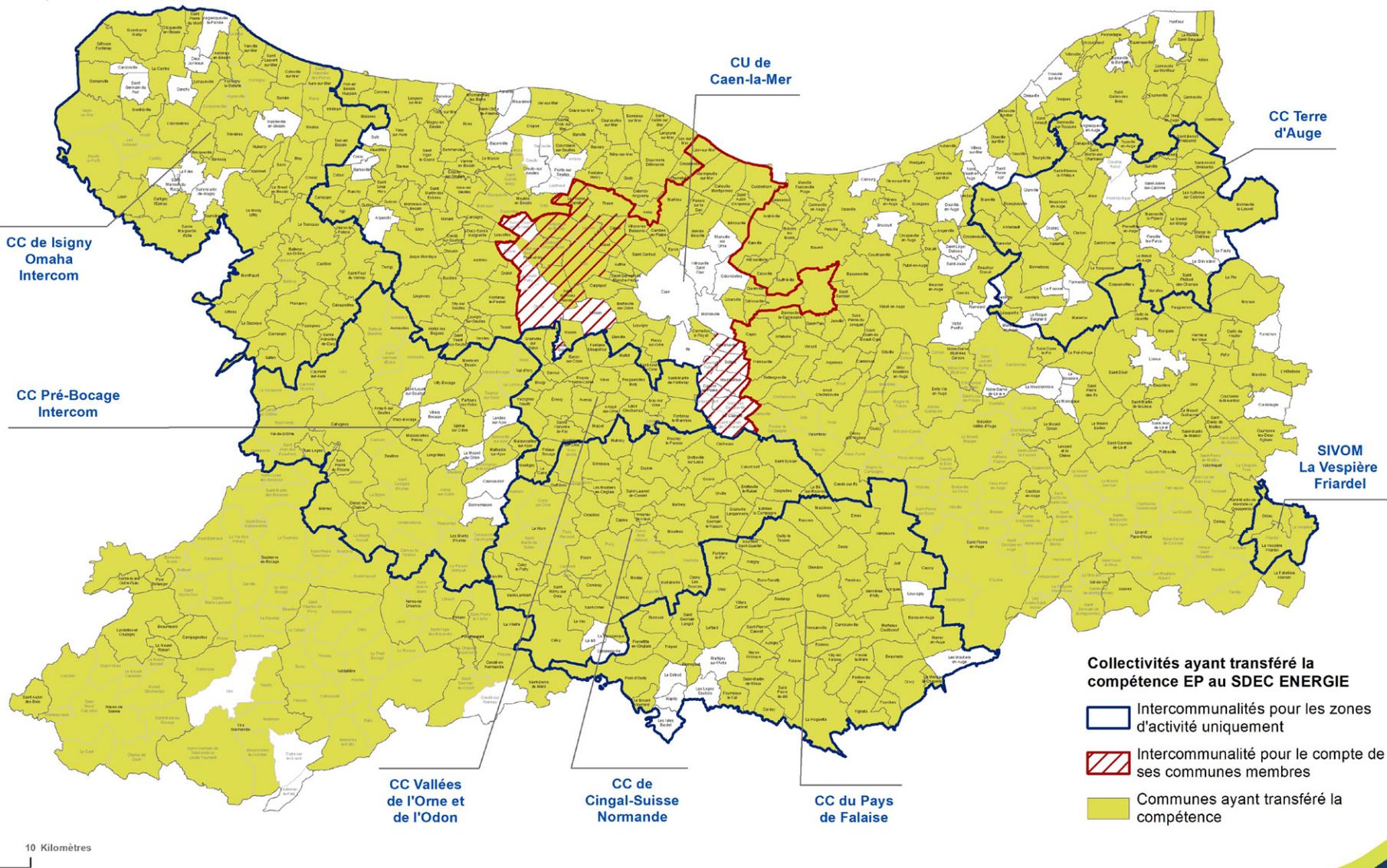
CHIFFRES CLÉS (chiffres 2019 contrôlés en 2020)





Eclairage public

Compétence transférée au SDEC ENERGIE



SIGNALISATION LUMINEUSE



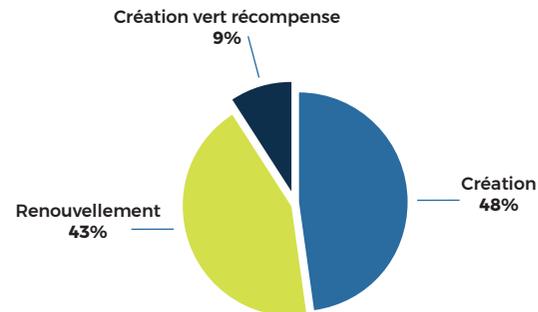
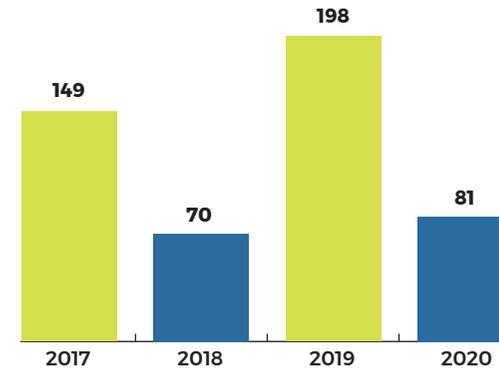
La signalisation lumineuse est une compétence à la carte. 42 communes ont transféré cette compétence au SDEC ÉNERGIE à fin 2020, ce qui représente un parc de 92 carrefours à feux. Le SDEC ÉNERGIE exerce la maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations de signalisation lumineuse. Il gère la maintenance et l'exploitation, comprenant également l'achat d'électricité.

Les travaux

Une demande en 2020

L'investissement 2020 correspond à la création d'un nouveau carrefour à feux à VAUCELLES et la rénovation de carrefours sur 8 autres communes.

Investissements en K€ TTC



Décomposition de l'investissement par type de travaux

Cette option assure la continuité du service en cas de panne, par la mise en place d'un luminaire provisoire.

En 2020, la commune nouvelle de SOULEUVRE-EN-BOCAGE a transféré la gestion de la signalisation lumineuse au syndicat.



Des équipements de feux verts récompense déconnectés en 2020

Le vert récompense est un système complémentaire au carrefour à feux qui permet de ne pas donner le feu vert si le véhicule se présente avec une vitesse supérieure à la vitesse autorisée.

Le 10 Septembre 2020, le Ministère de l'Intérieur annonçait que l'utilisation de feux tricolores asservis à la vitesse, dits « feux intelligents », n'étaient pas conforme à la réglementation actuelle relative à la signalisation des routes et autoroutes et par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, avec obligation de déconnexion des appareils.

Le SDEC ÉNERGIE était impacté pour 12 carrefours équipés du système. Les élus de la commission « éclairage public et signalisation lumineuse » ont souhaité qu'un courrier explicatif soit adressé aux communes pour proposer une inhibition provisoire du système dans l'attente de l'évolution réglementaire.

En complément Madame la Présidente est intervenue auprès des parlementaires du Calvados afin de mettre en avant les bienfaits sécuritaires de ce type d'installation.

De même, de nombreuses questions et remarques ont afflué au Sénat, de la part d'élus locaux mettant en avant l'intérêt de ces feux installés et des coûts liés à leur déprogrammation.



Devant ces sollicitations, le Ministère a tenu à expérimenter le dispositif sur plusieurs communes telles que celle de Vieux Mesnil (59) pour analyser le bénéfice de ces « feux comportementaux ».

Le 6 janvier 2021, le sénateur Jean Louis MASSON présentait une « proposition de loi tendant à légaliser les feux tricolores, dits comportementaux qui ont pour but le respect des limitations de vitesse ».

Les expérimentations ont montré le bénéfice apporté par l'utilisation de feux intelligents asservis à un système de « vert récompense » ; le « rouge sanction » étant lui interdit. Un groupe de travail a été mis en place afin d'encadrer l'usage de ces feux. Les feux « récompense » seront intégrés à la réglementation en vigueur, suite aux délibérations de ce groupe de travail. La publication des textes visant à cette évolution réglementaire est prévue en 2021.

PERSPECTIVES 2021

2021 va voir l'achèvement de la télésurveillance systématique de son parc de carrefours à feux, cette option forfaitaire, proposée aux collectivités jusqu'en 2020, est supprimée et est inclus dans le coût du forfait sans augmentation de ce dernier.

Les fonctionnalités des équipements « vert récompense » devraient être restaurées.

Le service assurera l'intégration dans son patrimoine de 7 carrefours à feux sur la commune de DIVES-SUR-MER qui a transféré sa compétence signalisation lumineuse en février 2021.

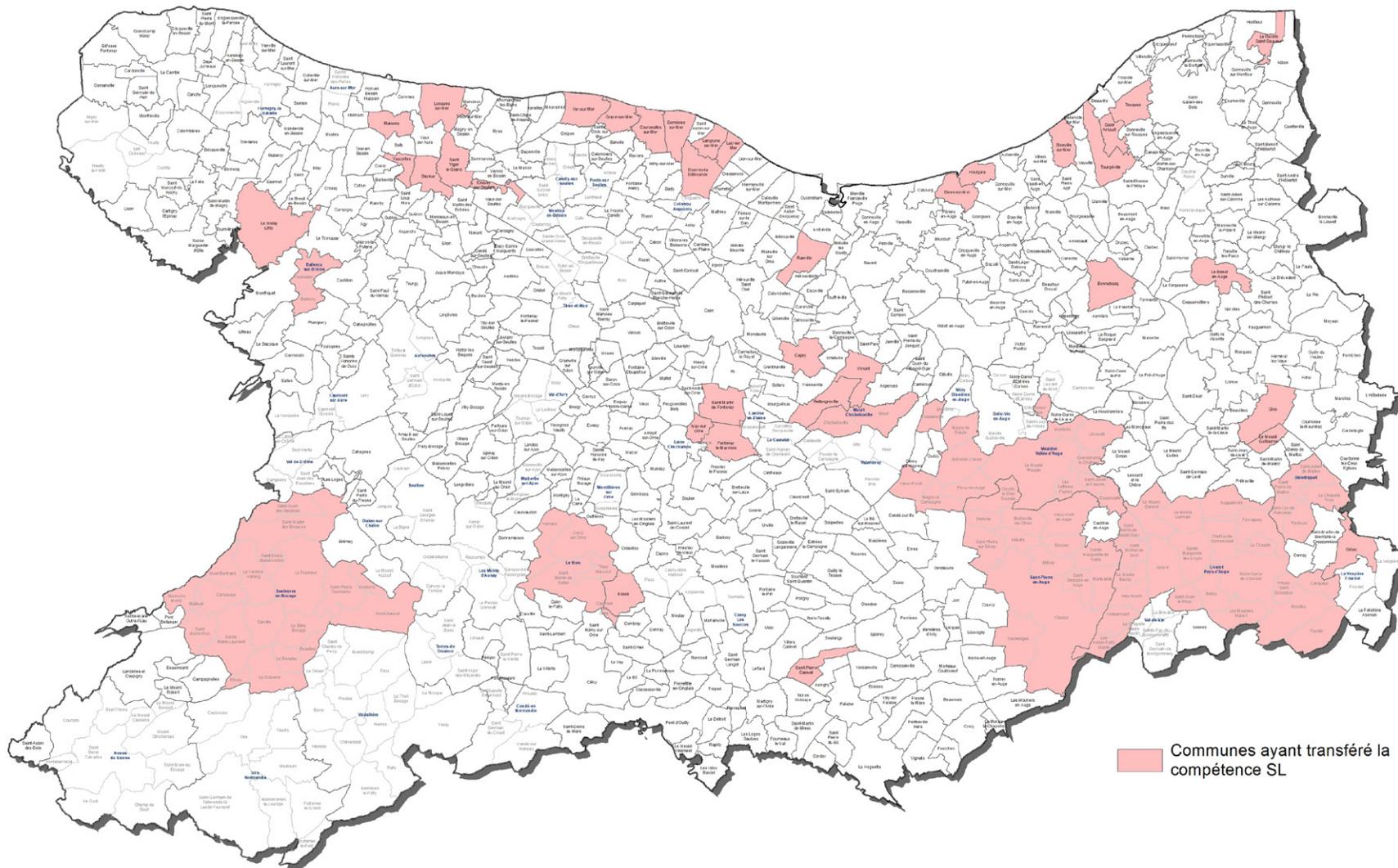
CHIFFRES CLÉS



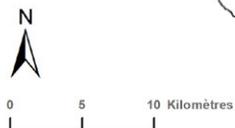


Signalisation lumineuse

Compétence transférée au SDEC ENERGIE



Communes ayant transféré la compétence SL



#3 | Être au plus près des collectivités pour les accompagner dans leur transition énergétique



La mobilisation des territoires est un facteur essentiel dans la transition énergétique. Le SDEC ÉNERGIE accompagne les collectivités pour favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments et le développement des énergies renouvelables.

LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

Renouvellement et poursuite des travaux de la Commission consultative pour la transition énergétique

Créée en application de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015, la Commission consultative pour la transition énergétique réunit à parité des représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et du SDEC ÉNERGIE et vise à coordonner l'action de ses membres et leurs stratégies d'investissement dans le domaine de l'énergie.

En 2020, suite aux élections, cette commission a été renouvelée avec la désignation de 64 nouveaux membres.

Pour assurer la continuité des travaux pendant l'année électorale, un comité technique a été mis en place avec les référents techniques des EPCI sur la transition énergétique et le SDEC ÉNERGIE. Il a poursuivi la réflexion sur la mutualisation de la réalisation d'audits énergétiques de bâtiments publics et préparé les travaux de la nouvelle Commission consultative.

La mise en œuvre de la feuille de route de la Commission consultative a également été poursuivie :

- **Poursuite du dispositif de cadastre solaire « Soleil 14 »** et premier bilan après un an de fonctionnement : 6 500 simulations ont été réalisées sur la plateforme en ligne et 150 demandes d'accompagnement. 3 installations ont été réalisées auxquelles s'ajoutent 4 projets en voie de concrétisation. Depuis juillet 2020, on comptabilise environ 200 simulations et 10 demandes d'accompagnement par mois.
- **Les rendez-vous annuels entre le SDEC ÉNERGIE et chaque EPCI** ont été réalisés en fin d'année. Ils ont permis de dresser, avec les nouveaux représentants des EPCI nommés à la Commission Consultative, l'état des lieux des actions en cours sur chacun des territoires et de présenter des perspectives de nouveaux partenariats avec le SDEC ÉNERGIE.

Produisez facilement votre énergie solaire avec

soleil

SERVICE PUBLIC SOLAIRE

- Pour mesurer instantanément le potentiel de votre toiture sur le cadastre solaire
- Pour bénéficier gratuitement de conseils d'experts locaux
- Pour construire votre projet solaire thermique ou photovoltaïque en toute confiance

RDV sur le cadastre solaire soleil14.fr

Vous êtes un particulier

Vous êtes une entreprise

Vous êtes une collectivité

Vous êtes un agriculteur



Marc Lecerf

5^{ème} vice-président en charge de la transition énergétique

Commission Locale d'Énergie

« Caen la mer »

« La transition énergétique est au cœur de tous les enjeux »

Élu municipal depuis 1989, maire de Fleury-sur-Orne depuis 2010, réélu en 2020, Marc Lecerf est vice-président à Caen la mer en charge de l'environnement, des énergies, de la collecte et de la valorisation des déchets. Fort de son expérience d'élu local, il connaît parfaitement les valeurs, l'action et l'utilité du syndicat départemental pour les collectivités territoriales. **« Le SDEC ÉNERGIE intervient sur de nombreux sujets qui sont en synergie avec ceux sur lesquels j'agis à Caen la mer. Aussi, je voulais prolonger mon investissement dans un cadre départemental. »**

Afin de s'engager plus encore, Marc Lecerf a candidaté à la présidence d'une commission, celle de la transition énergétique. **« Il ne faut pas craindre d'assumer des responsabilités. J'ai donc mis ma candidature à la disposition des collègues du SDEC ÉNERGIE qui m'ont fait l'honneur de la retenir. Je veux agir dans une démarche de rassemblement que portent l'intérêt général et la solidarité entre les territoires ».**

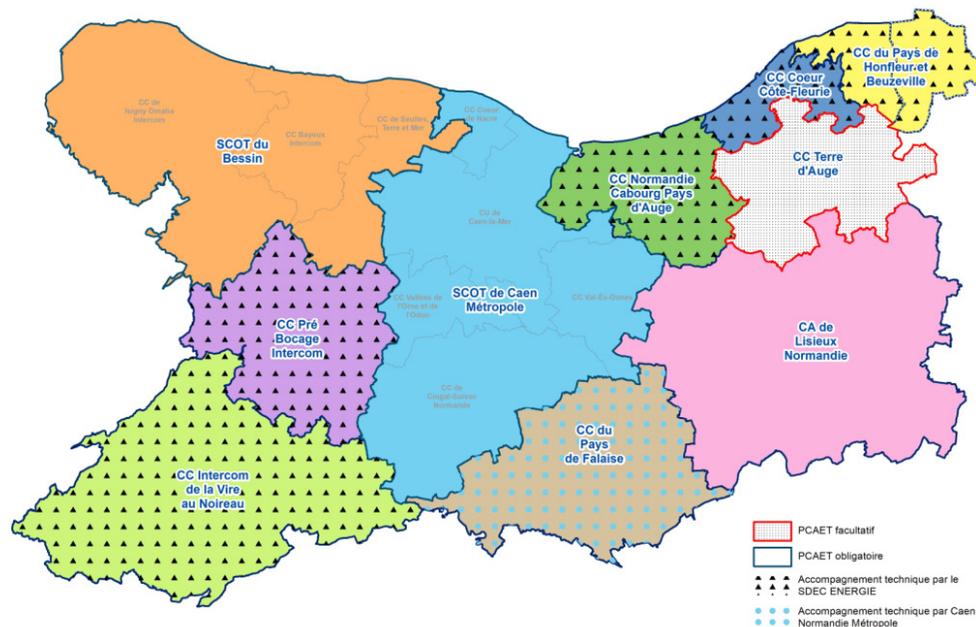
Une nouvelle mission et une thématique dont il ne sous-estime pas l'importance. **« La transition énergétique est au cœur des enjeux qui nous permettront de construire le monde de demain. Les énergies renouvelables et/ou récupérables constituent des leviers essentiels d'un monde de plus en plus durable et résilient. Beaucoup a déjà été fait, il nous faut désormais aller encore plus loin, collectivement. »**

Accompagnement des EPCI dans leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le SDEC ÉNERGIE accompagne 5 EPCI pour l'élaboration et la mise en œuvre de leur PCAET :

- PCAET de l'Intercom de la Vire au Noireau et de Pré-bocage Intercom : approuvés en 2020, ils entrent désormais dans la phase de mise en œuvre et de suivi
- PCAET de Cœur Côte Fleurie : réalisation du plan d'actions
- PCAET de Normandie Cabourg Pays d'Auge : projet de PCAET arrêté en 2019, accompagnement en pause compte-tenu du report de l'approbation après les élections.
- PCAET de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville : réalisation du diagnostic.

De plus, depuis 2018, le SDEC ÉNERGIE met plusieurs outils à disposition de l'ensemble des territoires du département engagés dans l'élaboration d'un PCAET : Atlas des Énergies, animations de la Fabrique Énergétique et outil de prospective énergétique PROSPER.



Diagnostic Énergie Intercommunal

Ce diagnostic porte sur le patrimoine des collectivités (bâtiments, flotte de véhicules, éclairage public, réseaux, énergies renouvelables). Il a pour objectifs de mobiliser l'ensemble des collectivités du territoire sur la problématique énergie/climat, de prioriser les actions sur leur patrimoine, de visualiser le système énergétique par une approche spatiale et, en option, d'accompagner l'efficacité énergétique de 15 bâtiments publics jugés prioritaires.

En 2020, le SDEC ÉNERGIE a poursuivi son accompagnement sur les EPCI déjà engagés :

- Vallées de l'Orne et de l'Odon, Normandie Cabourg Pays d'Auge : réalisation du rapport annuel de suivi des consommations et accompagnement à la mise en place d'un groupement d'achat entre la communauté de communes et les communes pour la réalisation d'audits énergétiques de bâtiments publics. Accompagnement à la mise en œuvre des préconisations.
- Intercom de la Vire au Noireau, Cœur de Nacre, Val-ès-Dunes : réalisation du bilan énergétique initial des 15 bâtiments publics prioritaires du territoire identifiés par le diagnostic intercommunal. Accompagnement à la mise en œuvre des préconisations.
- Pays de Falaise : pose de sondes de températures et analyses des résultats pour 14 bâtiments dans 4 communes. Lancement des bilans énergétiques dans 15 bâtiments prioritaires.
- Cingal-Suisse Normande : réalisation du diagnostic initial des bâtiments publics à l'échelle intercommunale, lancement d'une campagne d'enregistrement de température.

Compétence « Contribution à la transition énergétique »

6 communes ont transféré leur compétence « Contribution à la transition énergétique » depuis sa création, fin 2017 : Bavent, Livarot-Pays d'Auge, Noues-de-Sienne, Vire Normandie, Trévières et Valdallière. Les communes ayant transféré leur compétence s'engagent à conduire des actions de transition énergétique sur leur territoire, quand le SDEC ÉNERGIE s'engage à les soutenir techniquement et financièrement. En 2020, le SDEC ÉNERGIE a ainsi attribué 33 390 € d'aides supplémentaires, pour un montant total des dépenses des collectivités de 49 663 €.



Partenariats

Le SDEC ÉNERGIE et la Chambre d'Agriculture du Calvados ont renouvelé leur convention de partenariat pour contribuer ensemble à la transition énergétique des territoires. Les deux structures collaborent ainsi en matière de communication, d'échange de données et d'études en lien avec la transition énergétique, selon un programme établi annuellement.



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS



Conseil en énergie partagé (CEP)

En 2020, 29 collectivités bénéficient d'un CEP (dont 11 en suivi énergétique). Afin de massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics, le SDEC ÉNERGIE et la Communauté urbaine Caen la mer ont répondu conjointement et ont été lauréats du programme ACTEE 2 porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

Il permettra de financer, sur la période 2021-2022, le renforcement de l'accompagnement des collectivités par le SDEC ÉNERGIE en vue de favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

ACTEE Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique





ÉNERGIES RENOUVELABLES

Bois énergie

Le projet de réalisation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur couplé à une plateforme de stockage et de séchage bois sur la commune de Valdallière a été mis en service en octobre 2020 pour le début de la saison de chauffe. La chaudière bois plaquette, d'une puissance de 150 kW, va permettre la consommation de 153 tonnes de bois sec qui sera fourni par les agriculteurs de la commune.

Une chaufferie aux granulés a aussi été installée dans un bâtiment de la commune de Valdallière, ce dernier étant trop excentré pour être raccordé au réseau de distribution de chaleur. La consommation de granulés est de 10 tonnes par an pour une chaudière de 20 kW.

D'autres projets ont été amorcés et se concrétiseront en 2021 :

- à Courtonne-la-Meurdrac avec la consultation des entreprises (les travaux vont débuter au printemps 2021 pour une mise en service en septembre).
- à Livarot-Pays-d'Auge où le projet de remplacer 4 chaudières fioul par une chaudière à granulés est en cours d'étude par la maîtrise d'œuvre.

Plusieurs études d'opportunité ont été réalisées et ont permis de démontrer que les projets bois-énergie pouvaient être une alternative aux chaufferies fossiles, notamment au fioul ou au gaz propane.

Financement des études ponctuelles

Lorsqu'une collectivité sollicite un bureau d'études spécialisé pour la réalisation d'un audit énergétique ou d'une étude « énergies renouvelables », elle peut bénéficier d'une aide financière par le syndicat. En 2020, 10 collectivités ont sollicité une aide financière, soit 30 972€ au total.

Certificats d'économies d'énergie

La quatrième période d'obligations d'économies d'énergie a commencé le 1^{er} janvier 2018, pour une durée de trois ans, avec un objectif d'économies d'énergie de 1 200 TWh Cumac pour la partie « classique » et 400 TWh Cumac au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique. Le 9 octobre 2019, le Ministère de la Transition écologique et solidaire a annoncé la mise en œuvre de l'extension d'un an de la quatrième période du dispositif, jusqu'au 31 décembre 2021, avec une obligation revue à un volume total de 2133 TWh Cumac.

Le SDEC ÉNERGIE, en tant qu'acteur éligible, a obtenu 33 191 088 kWh cumac. Ce volume de certificats représente plus de 4 700 opérations différentes en éclairage public (pose de variateurs, de ballasts, d'horloges astronomiques, changements de luminaires, etc...). Ce volume a été vendu pour 271 901 € en juillet 2020.

La plateforme collaborative NR-PRO disponible sur le site Internet du syndicat a permis la valorisation de 2 projets de rénovation énergétique pour 8 503 901 kWh Cumac (rénovation du gymnase de Condé-en-Normandie, rénovation de l'école de St-Rémy-sur-Orne).



Projets photovoltaïques

La mise en œuvre du volet production d'électricité photovoltaïque de la compétence « énergies renouvelables » s'est traduite par la réalisation de 18 notes d'opportunité pour les collectivités du département.

Au cours de l'année 2020, deux collectivités ont souhaité élargir le périmètre d'action du transfert de leur compétence à de nouveaux projets : la communauté de communes Cœur de Nacre et la commune de Val d'Arry.

Deux projets photovoltaïques se sont concrétisés sur l'année 2020 et sont désormais en exploitation : le pôle enfance jeunesse socio-culturel d'Hermanville sur mer et l'école de Potigny.



Ces deux projets, portés en délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage (DTMO), car concernant des projets neufs, sont désormais exploités par le syndicat qui assure la maintenance et la supervision.

Au total, le SDEC ÉNERGIE exploite, au 31 décembre 2020, 11 installations de production d'électricité photovoltaïque pour une production totale de 356 435 kWh sur l'année 2020 et une puissance installée de 439 kWc.

Cette production représente l'équivalent de la consommation de 143 foyers non chauffés électriquement et a permis d'éviter plus de 128 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

Des réflexions sont également en cours pour porter un projet d'autoconsommation collective, inédit sur le département, afin de cerner les démarches inhérentes à ce type de projet.



MAISON DE L'ÉNERGIE

maisondelenergie.fr

Les activités d'animation et de sensibilisation ont été impactées de plein fouet en 2020 par la crise sanitaire puisque le SDEC ÉNERGIE a été contraint, en mars, de fermer les portes de la Maison de l'Énergie au public et de déprogrammer les actions autour de l'exposition 2050 nomade. Toutefois, le syndicat s'est adapté pour proposer des animations à distance. Pour compléter son offre, des supports pédagogiques (vidéos, espace numérique à 360°, contenus des animations et ateliers en ligne) ont été développés et sont accessibles sur le site internet de la Maison de l'Énergie maisondelenergie.fr





Exposition « 2050 » nomade

L'exposition nomade « 2050 » été présentée au collège de la Mine du Molay-Littry au moment du confinement dans le cadre d'une action de sensibilisation portée par la communauté de communes d'Isigny Omaha Intercom. Même si les collèges d'Isigny-sur-Mer et de Trévières n'ont pu accueillir à leur tour l'exposition comme prévu initialement, 271 élèves du collège du Molay-Littry et des écoles environnantes ont pu suivre des animations proposées par les éco-délégués et les animateurs du service jeunesse de l'intercom.



Animations à la Maison de l'Énergie

27 classes ont été reçues de janvier à mars 2020 au SDEC ÉNERGIE. 40 animations de l'exposition « 2050 » ont été réalisées avec le soutien du CPIE Vallée de l'Orne et 22 ateliers scientifiques ont été animés par les Petits Débrouillards Grand Ouest.

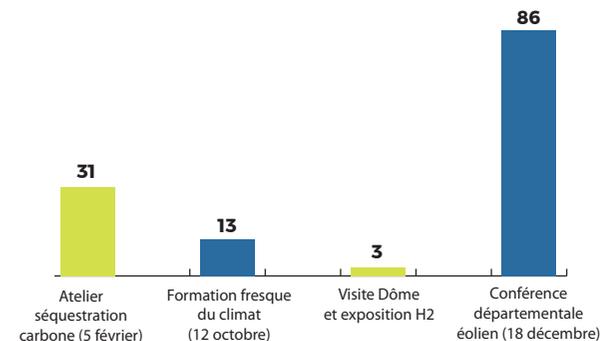
Fabrique Énergétique



4 événements ont été organisés en 2020 par la Fabrique Énergétique :

- Atelier sur la séquestration carbone ;
- Formation à la Fresque du Climat des agents assurant des missions sur la transition énergétique ou développement durable des EPCI ;
- Pour les élus de la commission mobilité durable, visite du Dôme et l'exposition « Quand les normand-e-s imaginent la transition énergétique », qui retrace toutes les étapes du parcours « transition énergétique, hydrogène et territoires » ;
- Webinaire de conférence départementale sur l'éolien terrestre, en partenariat avec Normandie Energies.

123 personnes ont participé à un ou plusieurs de ces événements.



Partenariat avec l'ENSI de Caen

L'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSI) a sollicité le SDEC ÉNERGIE pour intervenir dans un cycle de formation pour ses étudiants. 4 interventions ont été réalisées en janvier 2020 sur les thématiques suivantes : « Eclairage Public : cadre réglementaire et technologie de demain », « Efficacité énergétique des bâtiments publics, Certificats d'Economie d'Énergie et Achat d'énergie », « Mobilité : cadre réglementaire et nouvelle électromobilité », « Réseaux électriques et Concession : service public de l'électricité, son financement et sa régulation ».

GROUPEMENTS D'ACHATS D'ÉNERGIE



Depuis 2015, les collectivités doivent mettre en concurrence leurs fournisseurs de gaz et d'électricité et comparer leurs offres dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'énergie. Pour répondre à cette exigence, le SDEC ÉNERGIE a mis en place dès 2015 deux groupements d'achat d'énergie, l'un pour l'électricité, l'autre pour le gaz naturel.

Un accord cadre et des marchés subséquents ont été conclus pour la période 2020-2023.

Plus de 520 membres en Normandie adhèrent au groupement d'achat d'énergie, électricité et/ou gaz naturel, mis en place par le SDEC ÉNERGIE, dont plus de 380 dans le Calvados.

A partir du 1^{er} janvier 2020 et jusqu'au 31 décembre 2021, de nouveaux fournisseurs ont été retenus dans le cadre des marchés négociés par le syndicat :

- Pour le gaz naturel **ENGIE** (lot unique)
- Pour l'électricité :
 - **TOTAL DIRECT ENERGIE** pour le lot 1 (tarifs bleus bâtiments ≤ à 36 KVA), le lot 3 (tarifs jaunes et verts profilés) et le lot 4 (tarifs jaunes et verts téléélevés)
 - **ENGIE** pour le lot 2 (tarifs bleus éclairage public)
 - **ENERCOOP** pour le lot 5 (contrats à haute valeur environnementale).

Fin 2020, le **groupement d'achat du SDEC ÉNERGIE** concerne :

- Pour l'électricité : 426 membres, 11 000 contrats, 200 millions de kWh
- Pour le gaz naturel : 253 membres, 1 620 contrats, 204 millions de kWh.

PERSPECTIVES 2021

L'année 2021 devrait permettre au syndicat de continuer d'œuvrer aux côtés des territoires pour la réalisation d'actions en faveur de la transition énergétique :

- poursuite de notre action auprès des territoires avec la commission consultative ;
- accompagnement des EPCI dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leur PCAET ;
- renforcement de nos actions en faveur de la production d'énergies renouvelables avec le financement et le développement de nouveaux projets photovoltaïques et bois énergie ;
- développement de nos actions en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments avec de nouveaux outils pour faciliter la simulation et le suivi des travaux ;
- poursuite de l'accueil des scolaires du Calvados à la Maison de l'Énergie et réflexion engagée pour le renouvellement de son exposition ;
- relance de nouveaux marchés pour l'achat d'électricité et de gaz afin de permettre aux collectivités de répondre à leur obligation de mise en concurrence et bénéficier de tarifs attractifs.

CHIFFRES CLÉS



#4 | Accompagner le développement de la mobilité bas carbone et de ses usages



Le SDEC ÉNERGIE exerce la compétence à la carte de mise en place et d'organisation du service de mobilité bas carbone comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.



Un maillage dense

En complément des 217 bornes accélérées, 8 bornes de recharge rapide de 50 kVa et 2 de 100 kva ont été installées sur le territoire situées à proximité des grands axes de circulation et de déplacement. Le Calvados compte désormais 227 bornes de recharges Mobisdec, soit une borne tous les 15 km.

En 2020, les bornes rapides situées à Mondeville et Bretteville-sur-Odon ont été remplacées pour rendre un service de recharge encore plus performant.

2020, une exploitation de qualité

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la société IZIVIA exploite le réseau de bornes de recharge MobiSDEC. L'exploitation par ce prestataire a permis sur 2020 d'améliorer la qualité du service proposé, notamment par :

- un outil de supervision qui permet de suivre plus efficacement le parc de bornes de recharge ;
- la mise en place d'une maintenance performante et adaptée qui se traduit par un taux de panne de 3%.

Une progression du nombre d'utilisateurs

Cette année encore, le service MobiSDEC enregistre une forte augmentation des abonnements pour atteindre 1 738 utilisateurs à la fin de l'année 2020 (1 142 à fin 2019), soit 596 nouvelles ouvertures de comptes : **+ 42% par rapport à 2019.**

MobiSDEC est ouvert aux opérateurs extérieurs tels que Charge Map, Freshmiles, Digital charging solutions ou encore IZIVIA et permet ainsi aux utilisateurs non abonnés d'avoir accès au service de recharge.

A la fin de l'année 2020, 32 contrats ont été signés avec des opérateurs de mobilité.

De même, les possesseurs d'une carte MobiSDEC peuvent dorénavant se recharger sur les réseaux normands (Seine-Maritime, Manche et Orne). Cette interopérabilité « sortante » sera élargie en 2021 aux réseaux de bornes du syndicat d'énergie de l'Eure (SIEGE 27) et de Rouen Métropole.

De nouveaux adhérents

En 2020, les communes de BONNEVILLE-LA-LOUVET, CAHAGNOLLES, FEUGUEROLLES-BULLY, HOULGATE, SAINT-SYLVAIN, SAINTE-HONORINE-DU-FAY et VARAVILLE ont transféré leur compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques, Hybrides, à Hydrogène rechargeables » au syndicat.



Jean-Luc Guillouard
6^{ème} vice-président en
charge des mobilités bas carbone
Commission Locale d'Énergie «
Cœur de Nacre »

« SDEC ÉNERGIE, précurseur dans
 le domaine de la mobilité durable »

Délégué et membre du bureau au SDEC ÉNERGIE depuis 2008, Jean-Luc Guillouard entame son second mandat comme maire de la commune nouvelle de Colomby-Anguerny et vice-président à l'intercommunalité « Cœur de Nacre », en charge des solidarités territoriales, de l'aide sociale, des politiques pour les aînés et les Gens du voyage.

« *J'apprécie ce syndicat qui travaille pour garantir l'équilibre et la cohérence de la distribution de l'électricité sur tout le territoire du département* ».

Président de la commission Mobilités bas carbone, Jean-Luc Guillouard considère le SDEC ÉNERGIE comme un précurseur dans le domaine de la mobilité durable en Normandie. « *Plus de 150 communes sont déjà équipées de bornes électriques, soit 226 points, répartis de façon pertinente, sur tout le département du Calvados* ».

Le président de commission entend participer au doublement du nombre de bornes de recharges rapides pour véhicules jusqu'à 100 KVA, innover dans les propositions des moyens de paiement. « *Mais, seule la combinaison de véhicules électriques à batteries, à hydrogène et au GNV, permettra de concilier les impératifs de « zéro émission », de confort de l'utilisateur et de flexibilité des usages, et ce, à un coût raisonnable* ».

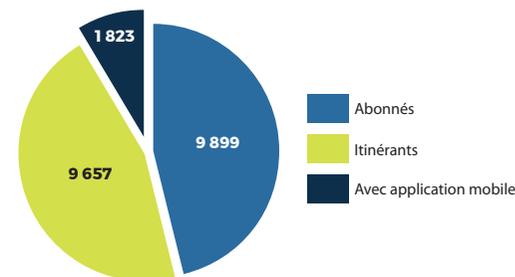
Et l' élu de proposer de travailler sur des projets innovants comme la création de plateformes multimodales. « *Equipées de panneaux solaires, elles pourront regrouper des services comme l'autopartage, des bornes pour les vélos électriques, appareils connectés et pour la mise en place de transports collectifs* ».

Un nombre de sessions en forte croissance

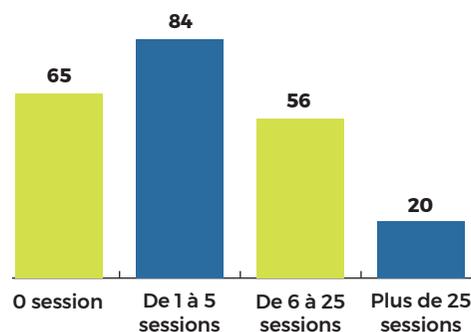
En 2020, 21 379 sessions ont été enregistrées, pour une quantité d'énergie totale fournie de 353 288 kWh, soit une augmentation de 37% des sessions et 61% des Kwh fournis par rapport à 2019 et cela malgré deux périodes de confinement en avril et novembre 2020.

Répartition des sessions 2020 par type d'utilisateur

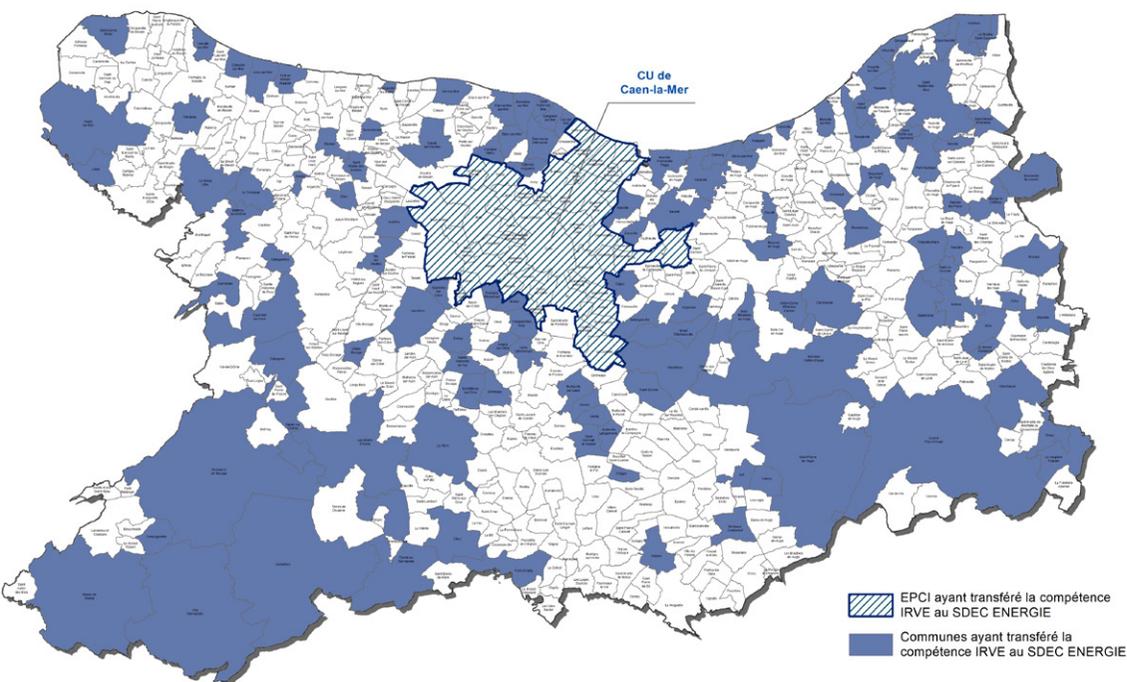
Les utilisateurs se répartissent principalement entre abonnés (46%) et itinérants (45%).



Répartition moyenne mensuelle des bornes selon le nombre de sessions



Implantation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques



Financement pour l'acquisition de véhicules/cycles électriques

En 2020, 5 collectivités ayant fait le choix d'acquérir un véhicule électrique ont sollicité le syndicat pour bénéficier d'une aide financière. Au total, le SDEC ÉNERGIE a contribué au financement de ces investissements de mobilité bas carbone à hauteur de 12 000 €. 4 collectivités ont également bénéficié d'une aide pour l'achat de cycle électrique (total de 4 500 € de subvention versée).

L'hydrogène, l'énergie pour aller encore plus loin

En Normandie, avec le programme de mobilité hydrogène normand EAS-HyMob (accès facile à la mobilité hydrogène), la Région souhaite implanter 11 stations hydrogène.

Fort de son expérience dans la mobilité, le SDEC ÉNERGIE accompagne la Région Normandie dans sa politique de développement de l'hydrogène. A terme, le syndicat ambitionne l'implantation de 5 stations hydrogènes dans le Calvados.

En 2020, 2 stations hydrogène (Pont-L'Évêque et Bretteville-sur-Odon) ont été mises en service.



Lancement d'une étude réalisée pour l'élaboration d'un schéma directeur de déploiement des stations d'avitaillement GNV

Afin d'avoir une vision globale du potentiel GNV/BioGNV sur l'ensemble du territoire Normand, GRDF et les syndicats d'énergies du Territoire d'Énergie Normandie (TEN) ont établi une convention de partenariat pour l'élaboration d'un projet de schéma directeur régional d'avitaillement GNV / BIOGNV.

La prise en charge financière de cette étude a été intégralement faite par GRDF. Une première restitution a eu lieu le 5 février 2021.

Le livrable correspond à une cartographie du potentiel d'usagers (poids lourds) disponibles à échéance 2028 selon 2 scénarios de 9% ou 20% d'augmentation du nombre de véhicules.

Dans le département du Calvados (selon le scénario), on aura :

- 6 secteurs identifiés ;
- 15 stations d'avitaillement GNV/Bio GNV potentielles. Cette étude permettra de définir les actions du SDEC ÉNERGIE en matière de développement de station d'avitaillement de GNV / BIOGNV.

Expérimentation de système d'auto partage

Plusieurs expérimentations d'auto partage en partenariat avec des collectivités et le SDEC ÉNERGIE sont en cours dans le Calvados.

Il s'agit des collectivités de :

- Caen la mer où une convention est en cours jusqu'au 31 décembre 2021 avec deux voitures électriques (308 locations en 2020) situées à Caen et Hérouville-Saint-Clair ;
- Trévières, avec une mise à disposition d'une prise sur une borne près de la mairie (115 utilisations de la borne) et la communauté du Pays de Falaise où une convention de 18 mois commencera en 2021 avec une mise à disposition d'une prise de recharge sur deux bornes différentes sur la commune de Falaise.

PERSPECTIVES 2021

- Installation de bornes rapides ;
- Elaboration d'un schéma directeur d'infrastructure de recharge pour Véhicules électriques ;
- Installation d'infrastructures pour la recharge de vélos à assistance électrique ;
- Travaux sur le GNV.

CHIFFRES CLÉS



21 379 ↗
sessions (+42%)
353 288 kW
distribués



227 ↗
bornes en service au
31/12/2020
1 borne tous les 15 km

#5 | Renforcer les relations avec les usagers

Actions préventives : des partenariats porteurs

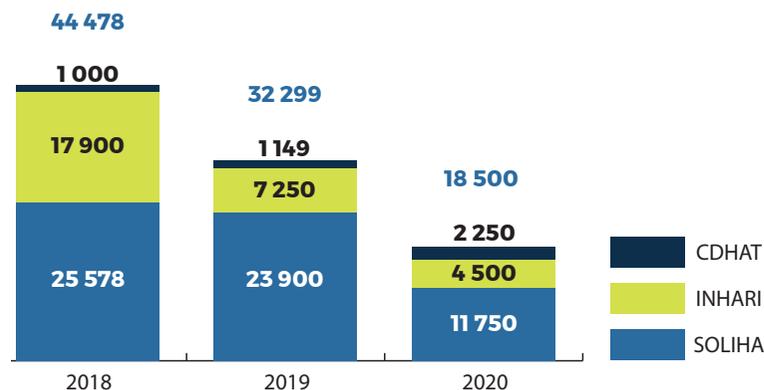
Le SDEC ÉNERGIE participe financièrement à la rénovation thermique des logements d'usagers en situation de précarité permettant ainsi d'améliorer leurs conditions de vie et de réduire leurs charges énergétiques.

Le SDEC ÉNERGIE a conclu des partenariats avec SOLIHA, le CDHAT (Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires) et INHARI.

En 2020, le SDEC ÉNERGIE a alloué un budget de 60 000 € pour ce dispositif, 11 familles ont sollicité une aide contre 23 en 2019. Les demandes ont été impactées par la crise sanitaire.

Depuis 2014, 194 942 € d'aides ont été attribués.

Évolution des subventions attribuées aux familles (en M€)



Soutien aux impayés d'énergie

Le SDEC ÉNERGIE participe au Fonds de Solidarité Énergie (FSE) qui, en 2020, a permis d'aider 1 022 familles à régler leurs impayés pour un montant global de dépenses de 285 233 €. Le syndicat apporte également son soutien financier au paiement des impayés de gaz propane en réseau pour un budget annuel en 2020 de 5 000 €.

Chèque énergie

Pour mémoire, le chèque énergie a remplacé le dispositif des tarifs sociaux d'accès à l'énergie (TSE) depuis le 1^{er} janvier 2018.

Si le SDEC ÉNERGIE ne peut contrôler l'application du chèque énergie, il participe à son évaluation et continue d'informer sur ce dispositif.

En 2020, 53 358 chèques ont été envoyés.

Le taux d'utilisation du chèque dans le Calvados est de 82% (résultats de la campagne d'envoi de 2019).





Depuis près de 20 ans, le SDEC ÉNERGIE est partenaire des Points Info 14 / Maisons de services au public (MSAP) qui participent à la politique départementale d'amélioration de l'accès aux services publics.

Ils permettent en effet aux usagers éloignés des services d'avoir accès gratuitement à un point d'information et de contact avec de nombreuses administrations, par le biais d'Internet et de la visioconférence.

En octobre 2020, en partenariat avec la commune du Molay-Littry, Isigny Omaha Intercom et les points info 14 situés sur le territoire de l'intercommunalité, le SDEC ÉNERGIE a participé à l'animation d'un forum sur le thème de l'énergie et du logement.

PERSPECTIVES 2021

Les actions entreprises seront poursuivies et renforcées, notamment par l'étude d'un éventuel élargissement de soutien financier aux travaux de rénovation énergétique à destination des logements communaux à vocation sociale.



Cédric Poisson
4^{ème} vice-président en charge des relations usagers et précarité énergétique
Commission Locale d'Énergie
« Isigny-Omaha Intercom »

« Etre au plus proche des besoins des élus et des habitants »

Délégué au SDEC ÉNERGIE depuis 2008, Cédric Poisson entame son second mandat comme maire de Cormolain. « *En tant qu'élu rural, j'ai pu constater que le syndicat intervenait dans plusieurs domaines de compétences qui impactaient le quotidien des habitants* ». Dans sa volonté d'être utile à son territoire, Cédric Poisson reprend dans ce nouveau mandat la présidence de la commission Relations usagers et précarité énergétique. « *Nous avons constaté un accroissement des dossiers à traiter, une évolution réglementaire avec la disparition des tarifs sociaux de l'énergie et l'arrivée du chèque énergie.* »

Parmi ses priorités, l'élu local met en avant l'accompagnement des opérateurs Habitat pour une plus grande performance énergétique durable, le travail sur le FSE (Fonds de Solidarité Énergie) afin que celui-ci réponde au mieux aux besoins des bénéficiaires, le maintien du niveau d'aides avec les CCAS pour les impayés gaz propane réseau. « *Je désire aussi que l'on informe mieux encore les élus et le grand public sur les différents dispositifs d'aide. A nous d'apporter des réponses aux sollicitations d'usagers sur toutes les thématiques liées à l'énergie.* »

A noter que le périmètre de cette commission est élargi en y intégrant les relations avec les usagers, signe que le syndicat place au cœur de son action l'utilisateur des services publics de l'énergie.



Philippe Lagalle

1^{er} vice-président en charge
de l'Administration générale -
Finances - Cartographie et usages
numériques.

Commission Locale d'Énergie des
EPCI

« Confirmer la bonne gestion et poursuivre
les investissements »

Philippe LAGALLE est maire de la commune de Thury-Harcourt/Le Hom et 1^{er} vice-président de la communauté de communes Cingal Suisse-Normande. Au comité syndical, il est un des représentants du collège des EPCI et 1^{er} vice-président en charge de la commission Administration générale - Finances - Cartographie et usages numériques. « **Présider une commission permet de participer à l'élaboration de la stratégie du SDEC ÉNERGIE, aux décisions sur les régimes d'aides qui seront attribuées aux adhérents, aux débats qui ne manqueront pas d'être tenus pour orienter les futures actions du SDEC ÉNERGIE dans des domaines tels que les énergies renouvelables, les modes de mobilité de demain ...** ».

La commission qu'il préside couvre les domaines des ressources humaines, des finances et des moyens mis à la disposition des services. « **Il est indispensable d'adapter les équipes aux métiers et domaines qui seront nécessaires pour suivre la stratégie de développement du syndicat : la transition écologique, la mobilité, les énergies renouvelables** ».

Côté finances, Philippe Lagalle entend confirmer la maîtrise des dépenses de fonctionnement et poursuivre la politique d'investissement avec plus de 30 M€ consacrés en 2019 à l'amélioration des réseaux électriques (20M€) et de l'éclairage public (10M€).

#6 | Ressources

FINANCES

Budgets primitifs 2020 : au service des investissements sur les réseaux et la transition énergétique

Le comité syndical du 6 février 2020 a voté un budget consolidé (un budget principal et deux budgets annexes) de 110 millions d'euros.

Ce budget ambitieux permet de maintenir la capacité d'investissement du syndicat pour réaliser les programmes de travaux sur les réseaux d'électricité, de renouveler et de rénover le parc d'éclairage public, d'accompagner toutes les actions en faveur de la mobilité durable et des énergies renouvelables.

Les principales recettes

Afin de couvrir les besoins de fonctionnement et de réaliser les programmes d'investissement en faveur des réseaux d'électricité et de transition énergétique, le SDEC ÉNERGIE mobilise des recettes provenant de cinq sources principales :

1. La participation des collectivités adhérentes

Le SDEC ÉNERGIE réalise des travaux et des prestations pour le compte de ses adhérents. Le syndicat sollicite les adhérents pour le financement des dépenses par une participation au fonctionnement à travers les forfaits liés aux compétences transférées et par le dispositif de fonds de concours pour l'investissement.

2. La Taxe Commune sur la Consommation Finale d'Électricité – TCCFE

Le SDEC ÉNERGIE perçoit la part communale de la taxe sur l'électricité, payée par les usagers sur leur consommation, en lieu et place de la plupart des communes du département.

3. Les redevances de concessions

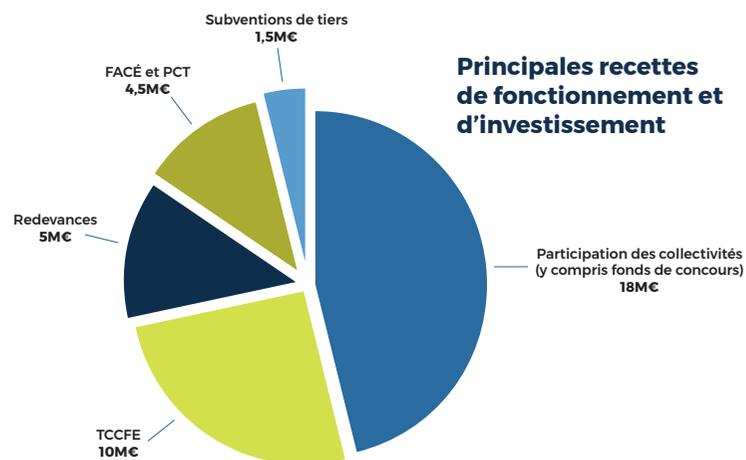
En qualité de propriétaire des réseaux de distribution publique d'énergie, le SDEC ÉNERGIE bénéficie des redevances de fonctionnement et d'investissement pour la concession électrique et de la redevance de fonctionnement pour la concession gaz.

4. Le FACE et la PCT

Le Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification et la Part Couverte par le Tarif sont des leviers financiers permettant au syndicat de réaliser ses programmes d'investissement sur les réseaux d'électricité (renforcement, sécurisation ...). Financés par les distributeurs d'électricité en France, ils aident les collectivités rurales en charge de réseaux de distribution d'électricité dans le financement des travaux d'amélioration de ces réseaux.

5. Les subventions de tiers

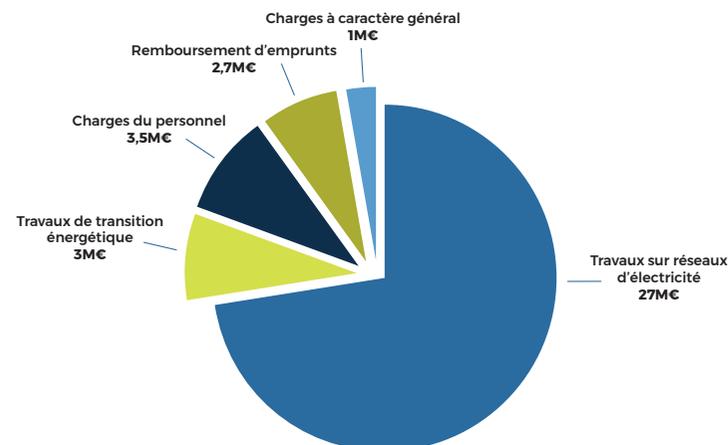
Ces recettes sont issues de tiers privés (Enedis) et publics (Etat, ADEME, Région, Département...) pour apporter un soutien à des programmes spécifiques comme par exemple le déploiement des bornes de recharge ou bien l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.



Les principales dépenses

Le SDEC ÉNERGIE concentre l'essentiel des dépenses sur l'investissement sur les réseaux d'électricité et sur la transition énergétique. Les autres dépenses sont les charges du personnel, le remboursement des emprunts et les charges à caractère général

Principales dépenses de fonctionnement et d'investissement



Budget principal	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	45 436 945.66 €	45 436 945.66 €
Investissement	61 000 000.00 €	61 000 000.00 €

Budget annexe ENR	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	102 000.00 €	102 000.00 €
Investissement	1 622 824.02 €	985 000.00 €

Budget annexe Mobilité Durable	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	630 000.00 €	630 000.00 €
Investissement	3 508 339.10 €	570 000.00 €



MARCHÉS PUBLICS

Le SDEC ÉNERGIE a une politique d'achats et de marchés publics ambitieuse pour le compte des collectivités adhérentes, qui s'inscrit dans une logique de maîtrise des dépenses de fonctionnement comme d'investissement.

Comptes administratifs 2020

Les comptes administratifs 2020 (budget principal, budget annexe ENR et budget annexe Mobilité durable) sont consultables sur notre site Internet : www.sdec-energie.fr/informations-budgetaires

Indicateurs financiers

- **0%** -> Taux d'endettement pour les dépenses directes du SDEC ÉNERGIE ;
- **10,61%** -> Taux d'endettement pour le financement des réseaux d'électricité pour le compte des collectivités ;
- **4** -> Nombre de mois couverts par la trésorerie ;
- **30** -> Montant prévisionnel (en M€) d'investissement pour les réseaux d'électricité et de transition énergétique.

PERSPECTIVES 2021

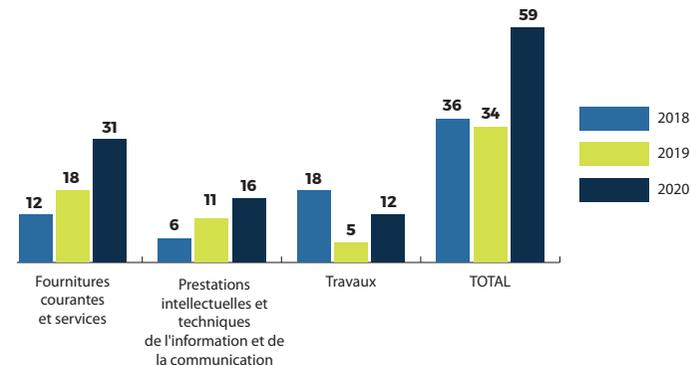
L'activité du service Finances est axée sur deux projets structurants :

- L'acquisition d'un nouveau logiciel comptable plus performant, standard, évolutif et intégré au système d'information du syndicat.
- La finalisation de la dématérialisation de la chaîne comptable, en dépense comme en recette.

Ces projets concourent à répondre aux objectifs suivants :

- Prendre en compte les évolutions réglementaires comptables et financières
- Sécuriser les opérations comptables
- Etablir une analyse financière et budgétaire plus fine des activités du syndicat.

Évolution des marchés passés selon les procédures



En 2020, le service Achats-Marchés Publics a renouvelé de nombreux marchés et s'est concentré sur les marchés suivants :

- Les services d'assurances pour le SDEC ÉNERGIE ;
- L'assistance financière et comptable dans le cadre des missions annuelles de contrôle de l'autorité concédante et les prestations d'assistance, de conseil juridique et de représentation en justice ;
- L'achat de bornes de recharge électrique ;
- Les travaux pour les projets ENR (chaufferie bois et photovoltaïque) ;
- L'achat de transformateurs ;
- L'achat de luminaires résidentiel & de luminaires routiers.

Le service Achats-Marchés Publics prend en charge pas moins de 170 dossiers par an.



RESSOURCES HUMAINES

Effectifs

Le syndicat dispose de compétences pluridisciplinaires et complémentaires venant de la diversité des profils liés aux diplômes, aux niveaux de qualification, à l'expérience, à l'âge et au parcours professionnel de chaque agent.

En 2020, le SDEC ÉNERGIE compte 60 agents permanents (dont 13 contractuels) soit 58.7 ETP (équivalent temps plein). Du fait de sa spécialisation technique, les effectifs sont répartis de manière atypique pour la fonction publique territoriale : 37% des agents relèvent de la catégorie A, 50% de la catégorie B et 13% de la catégorie C.

Répartition Femmes/Hommes

La parité femmes/hommes est presque atteinte avec 47% de femmes dans l'effectif global.

Pour autant, la répartition femmes/hommes par catégorie et par filière n'est pas équilibrée.

On constate que les femmes sont très fortement représentées dans la filière administrative (23 sur 25 agents) et sous-représentées dans la filière technique, à savoir 5 femmes sur 35 agents.

Pyramide des âges : L'âge moyen des agents est de 45 ans sur la totalité des effectifs et varie selon la filière et la catégorie.



Système d'information et la crise COVID

Pour le service Système d'Information, l'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire. Au cours de cette période il a fallu s'adapter à la situation et à l'émergence de nouveaux usages.

Lors du premier confinement, l'ensemble des agents a pu être mis en télétravail dans un laps de temps très réduit (5 jours ouvrés). Lors des épisodes suivants, les conditions d'accès distant ont été largement améliorées et permettent aujourd'hui d'avoir une qualité de télétravail globalement satisfaisante.

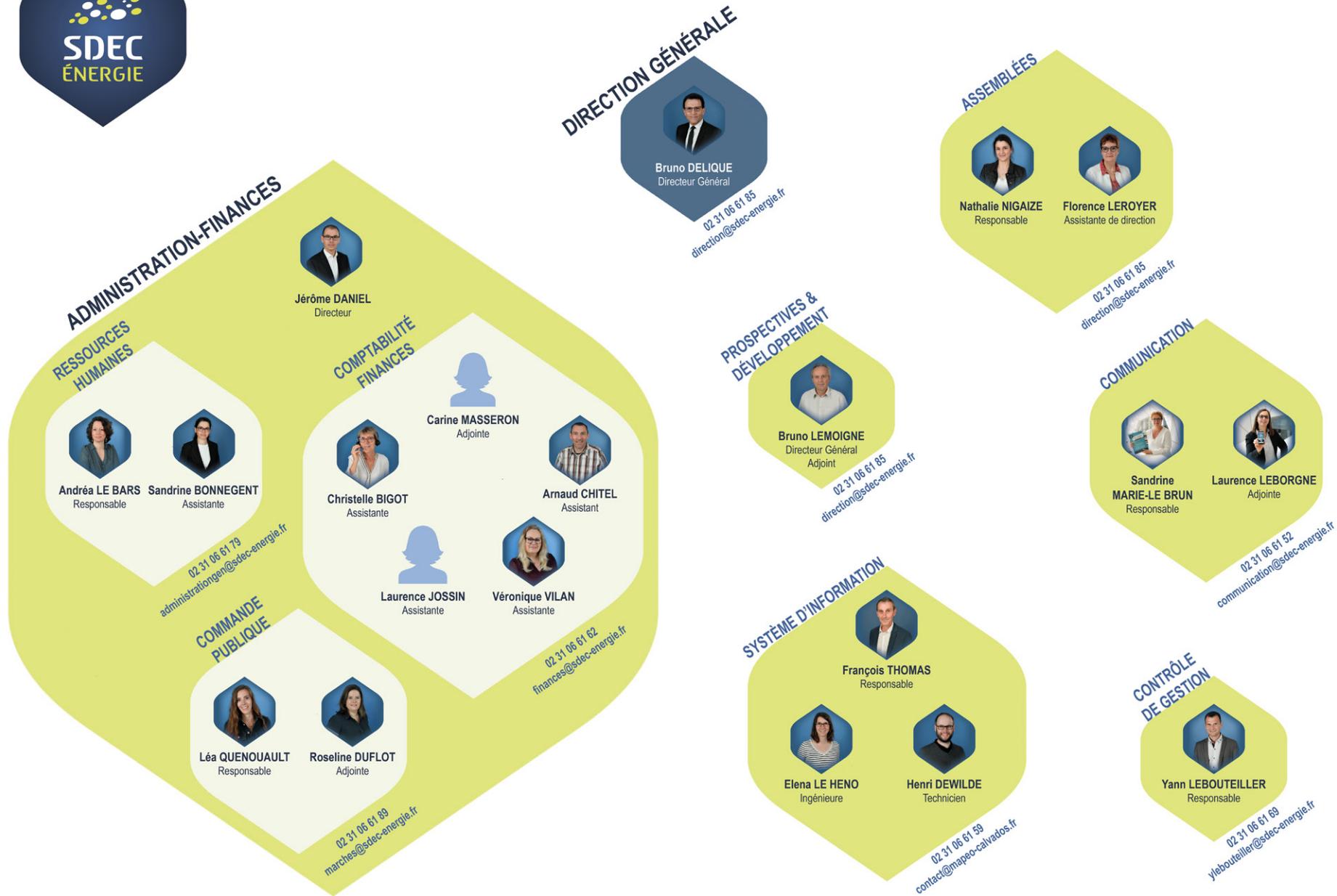
On peut aussi retenir que cette période a agi comme un « accélérateur temporel » sur les processus à dématérialiser. Ainsi, afin de s'adapter et continuer à répondre de la meilleure des façons à nos missions de services publics, le SDEC ÉNERGIE a investi dans des nouveaux outils :

- Visio conférence et Webinaire ;
- Parapheur électronique transversal ;
- Vote électronique ;
- Convocations dématérialisée des élus ;
- Classe virtuelle pour la maison de l'Énergie.

Comme dans beaucoup d'autres domaines d'activités, le développement des usages numériques apparait comme une réponse indispensable pour traverser cette période troublée.



Une équipe à votre service





CONCESSIONS SOLIDARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Sylvie DURAND
Directrice

Séverine LANGEARD
Adjointe

Christine CONDETTE
Assistante

Christophe LEMOIGNE
Technicien

Alicia PRINGAULT
Technicienne

02 31 06 61 70 - concessions@sdec-energie.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Alban RAFFRAY
Directeur

Jérémy BREDIN
Adjoint

Nathalie VOISIN
Assistante

Marie-Julie BRILLON
Animatrice Maison de l'Énergie

PRODUCTION ENR

Aurélien DESPRÉ
Technicien

Pierre USUREAU
Technicien

recrutement en cours
Technicien

ACCOMPAGNEMENT ÉNERGÉTIQUE

Guénaëlle CARLIER
Ingénieure

Fanny LEMAIRE
Ingénieure

Océane SALAÛN
Économe de flux

MOBILITÉ DURABLE

Philippe LANDREIN
Responsable

02 31 06 61 80 - energie@sdec-energie.fr

INVESTISSEMENT RÉSEAUX EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Frédéric LEROY
Responsable

Sarah MAIZERAY
Assistante

Laurent SAMSON
Adjoint

Christelle GILLES
Assistante

Maxime RODRIGUEZ
Technicien

Vincent GLOWACZ
Technicien

Dany FAURE
Technicien

Yann LEBOUTEILLER
Ingénieur

02 31 06 61 75 - effacement@sdec-energie.fr

ÉCLAIRAGE PUBLIC - SIGNALISATION LUMINEUSE

Stéphane LEBARBIER
Directeur

Wilfried KOPEC
Responsable

Éric COLOMBERT
Adjoint technique

Elise LAURENT
Adjointe administrative

Mélanie VAN BRABANT
Assistante

Mickaël BORDE
Technicien

David VAUDORNE
Technicien

Jérôme VIBERT
Technicien

David MAILLARD
Technicien

recrutement en cours
Agent de maintenance

02 31 06 61 65 - eclairage@sdec-energie.fr

RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX

Yannick RODRIGUEZ
Responsable

Cécile LE QUELLEC
Assistante

Christophe LEMOIGNE
Adjoint

Dominique MARGUERIN
Technicien

Loïc CORDON
Technicien

Damien LETENDART
Technicien

Jean-Baptiste MOITIÉ
Technicien

Christine VAUDORNE
Technicienne

Patricia MOYROUD
Assistante

02 31 06 61 55 - raccordement@sdec-energie.fr

TROMBINOSCOPE DES SERVICES
MAI 2021

Accompagnement des compétences

Pour conserver et développer un haut niveau de compétences, le SDEC ÉNERGIE met l'accent sur la formation des agents. A ce titre, le syndicat a défini un plan de formation pluriannuel et a mis en place des moyens matériels et un budget dédié de 30 000 € en 2020.

Avec le contexte exceptionnel de crise sanitaire en 2020, 131 jours de formation ont été suivis sur 297 prévus initialement. Malgré des annulations nombreuses, des reports sont prévus sur 2021.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement des agents, le SDEC ÉNERGIE a engagé une démarche globale et triennale de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences, pour identifier les besoins de compétences à court et moyen terme et déterminer les moyens pour les mettre en place, en cohérence avec le plan stratégique.



Action sociale

Le SDEC ÉNERGIE soutient la protection sociale des agents en proposant un contrat de groupe de mutuelle santé et participe financièrement aux contrats de prévoyance labellisés. Il contribue également aux titres restaurant. Le syndicat s'engage également auprès de l'amicale du personnel (APSEC) et adhère au CNAS au bénéfice de tous ses agents.

Dialogue social

Avec le franchissement du seuil de 49 agents au 1^{er} janvier 2020, le SDEC ÉNERGIE engage une nouvelle forme de dialogue social avec la création d'un comité technique et d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) locaux. Le Comité d'Échanges et de Concertation, auparavant sollicité sur les sujets d'organisation et de fonctionnement des services et en amont des saisines du comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, cèdera donc la place à ces nouvelles instances en 2021, une fois les élections professionnelles passées.

PERSPECTIVES 2021

- Le SDEC ÉNERGIE engage trois projets structurants pour les années à venir :
- Renouveler le dialogue social avec l'installation des instances représentatives du personnel et favoriser la qualité de vie au travail ;
 - Mettre en place les lignes directrices de gestion pour formaliser la politique ressources humaines ;
 - Mettre en œuvre la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) en cohérence avec le nouveau plan stratégique.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

mapéo
Calvados

Mapéo Calvados, ayez les cartes en mains !

En 2020, le SDEC ÉNERGIE et le Département du Calvados ont poursuivi leurs efforts pour garantir la mise en conformité du portail Mapéo Calvados aux règles de protection des données (RGPD).

C'est dans ce cadre qu'il est dorénavant demandé aux collectivités de signer, à chaque mise à jour annuelle du cadastre sur Mapéo Calvados, un engagement de confidentialité. En le signant, la collectivité s'engage à respecter les conditions d'utilisation des données à caractère personnel du cadastre et prend connaissance des risques encourus. Ce document donne la possibilité aux utilisateurs de la collectivité d'accéder, via l'outil Mapéo Calvados, aux données propriétaires foncières du cadastre après information au délégué à la protection des données (DPO) de la collectivité.

Conformément au RGPD, les élections municipales de 2020 ont donné lieu à la suppression de l'ensemble des comptes élus. Pour rappel, un compte est rattaché à une unique personne dont les identifiants/mot de passe sont personnels et ne peuvent en aucun cas être communiqués à une tierce personne.

Aujourd'hui, Mapéo Calvados est utilisé par 73% des communes et 100% des EPCI.

Cartographie des réseaux exploités : les obligations de la réforme DT-DICT modifiées

La réforme anti-endommagement oblige les collectivités territoriales à améliorer la précision du géo-référencement de nos réseaux exploités, d'éclairage public et de signalisation lumineuse. Afin de répondre aux objectifs, la réforme prévoit :

- le positionnement des réseaux sensibles avec une précision de classe A (50 cm terrain maxi) à horizon 2020 pour les communes urbaines ;
- le positionnement des réseaux sensibles avec une précision de classe A (50 cm terrain maxi) à horizon 2026 pour les communes rurales.

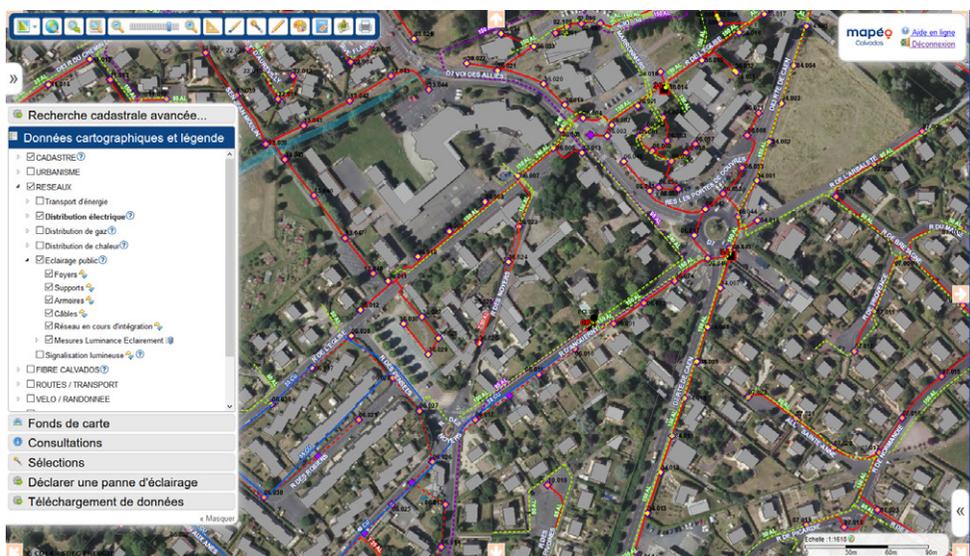
Le SDEC ÉNERGIE met en œuvre deux processus d'intégration de données qui génère une activité à part entière avec les travaux réalisés et l'exploitation des réseaux.



Travaux neufs : intégration des données de récolement

Depuis 2013, ce processus permet de récupérer le positionnement en classe A des réseaux de l'éclairage public suite à la réalisation de travaux ou dans le cadre des nouvelles prises en charge (lotissements) de patrimoine par le SDEC ÉNERGIE, et du réseau de distribution électrique (HTA-BT).

En 2020, 223 affaires intégraient du réseau d'éclairage public, représentant une vingtaine de km en linéaire, pour environ 500 points lumineux. 248 affaires traitaient du réseau HTA-BT pour plus d'une centaine de km de réseau.



Patrimoine existant : amélioration de la précision cartographique des ouvrages

Pour répondre à l'objectif de la réforme, toutes les communes (à l'exception d'une commune ayant transféré cette compétence en cours d'année et ne disposant pas d'un schéma de réseau suffisant) ont fait l'objet d'une commande pour des travaux de géo-référencement en classe A. Ces travaux concernent le réseau souterrain mais aussi le réseau aérien (non obligatoire) afin d'avoir une uniformisation de la précision de nos données sur un même territoire.

En 2020, les opérations de détections des réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse ont permis de finaliser la localisation de ceux-ci sur des communes urbaines. Depuis 2014, cela représente 1 800 km de réseau en commune urbaine dont 93 % a pu être classifié en classe A. Certains tronçons qui n'ont pu être géo-référencés avec la précision demandée restent dans ce cadre en classe C.

Aujourd'hui, il reste un peu plus de 1 000 km de réseau à détecter. L'objectif 2026 devrait donc être respecté pour le SDEC ÉNERGIE.

PERSPECTIVES 2021

Mapéo Calvados de demain proposera aux collectivités :

- Des nouveaux services cartographiques par thématiques et accessibles en mobilité à horizon 2022 ;
- Une sécurisation renforcée des données personnelles conformément au RGPD ;
- Un accès aux informations sur les données diffusées par le SDEC ÉNERGIE via le catalogue de données.

Amélioration de la précision cartographique des ouvrages :

- Réaliser 300 km de détection ;
- Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) : contribuer à la mise en œuvre du PCRS sur le territoire du Calvados dans le cadre de la démarche de la CRIGE.

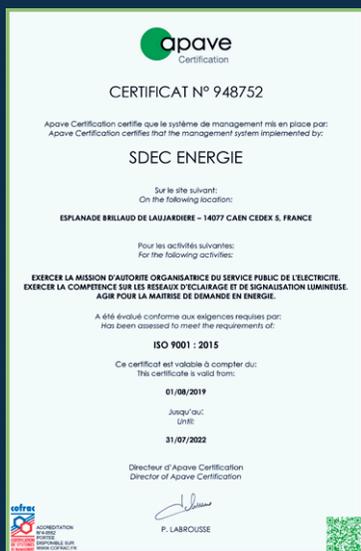
CHIFFRES CLÉS



403
collectivités
adhérentes



75%
du réseau d'éclairage public
(urbain et rural)
géoréférencé en classe A



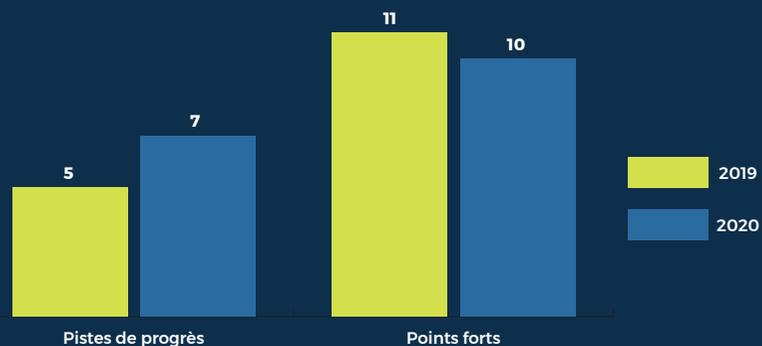
DÉMARCHE QUALITÉ

Management de la qualité

Le SDEC ÉNERGIE est engagé dans une démarche d'amélioration continue depuis plus de 10 ans selon la norme ISO 9001. Le syndicat fait annuellement l'objet d'un audit externe de certification afin de s'assurer de la conformité des exigences de la norme. Le maintien de notre certification est un marqueur fort de la politique de développement du SDEC ÉNERGIE envers ses adhérents et ses partenaires.

Le 1^{er} juillet 2020, le SDEC ÉNERGIE a été audité, dans le cadre de la certification ISO 9001 version 2015 pour la première fois en visio conférence. Cet audit de suivi a été réalisé avec la société de certification APAVE.

Résultats des audits de certification ISO 9001



Management de l'énergie

Conscient des enjeux en matière de développement durable et de transition énergétique, le SDEC ÉNERGIE a décidé de mettre en place un système de management de l'énergie au sein du syndicat.

Désirant réduire de manière efficace son empreinte carbone, le SDEC ÉNERGIE a choisi de s'engager dans une démarche de gestion méthodique de l'énergie, de lutte contre le changement climatique et de développement des énergies renouvelables. Cette démarche permettra également au syndicat d'accompagner les adhérents qui souhaitent partager cet engagement.

Cette volonté d'amélioration de notre management de l'énergie a donc été initiée en 2020 et s'échelonne sur 2 ans.

Le périmètre

Les activités du SDEC ÉNERGIE réalisées par les agents et les entreprises/partenaires extérieurs



Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) : mise en conformité du SDEC ÉNERGIE

Pour rappel, le RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018 et s'applique à tous les traitements de données personnelles : collecte, stockage, analyse, transfert. L'objectif du RGPD est de mettre en place un cadre de protection permettant à l'économie numérique de se développer au sein du marché européen.

Dans ce cadre, le SDEC ÉNERGIE a déclaré un délégué à la protection des données (DPO) à la CNIL. Celui-ci est en charge :

- Du contrôle du respect du RGPD au sein du SDEC ÉNERGIE ;
- De représenter le syndicat auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle compétente ;
- D'être l'interlocuteur des agents ainsi que du public pour toute question ayant trait aux traitements de données à caractère personnel effectués par le syndicat.

Un dossier de conformité RGPD est en place au SDEC ÉNERGIE et fait l'objet d'audit régulier (1 par mois) afin d'améliorer continuellement nos mesures de sécurité et ainsi de garantir le respect des données personnelles.

Système d'information

Un premier schéma directeur du système d'information «SDSI 2017-2021» a permis de structurer les développements du système d'information du SDEC ÉNERGIE avec notamment le déploiement de la dématérialisation, la prise en compte des problématiques de sécurité et de la maîtrise de la donnée, une nécessité au pilotage de ses activités. Un système d'information d'aide à la décision (SIAD) pour le pilotage des activités est en place.

PERSPECTIVES 2021

- Maintenir notre certification ISO 9001 version 2015, lors de notre audit de suivi 2021.
- Obtenir la certification ISO 50001 (management de l'énergie).
- Auditer et améliorer continuellement la gestion des données personnelles traitées par le SDEC ÉNERGIE

COMMUNICATION

Communication de crise

La communication a accompagné la Direction lors des confinements successifs afin d'informer ses adhérents, fournisseurs et partenaires de la continuité de service mise en œuvre durant cette période où certaines de nos activités ont été impactées par la crise sanitaire : travaux, visites de la Maison de l'Énergie... Des outils de communication interne tel que la création d'un réseau social interne, ont été développés pour permettre aux agents de garder le contact et faciliter les échanges avec le syndicat et les collègues pendant les périodes de confinement.

Événementiels 2020

En raison de la crise sanitaire, 2 événements majeurs n'ont pu avoir lieu en 2020 :

- La 5^{ème} édition du Normandie Énergies Tour ;
- Les journées portes ouvertes du syndicat à destination des adhérents et partenaires.

Des inaugurations de réalisations d'envergure ont également été reportées :

- La chaufferie bois de Valdallière ;
- Les stations hydrogène de Bretteville-sur-Odon et Pont-l'Évêqu ;
- Les installations photovoltaïques sur les toitures de bâtiments communaux...



Afin de pallier à l'absence de réunions d'information à l'attention des collectivités en présentiel, le service Communication a proposé, en collaboration avec les services, la mise en œuvre de webinaires « 1 heure pour comprendre » un service, une compétence du syndicat, ou une question d'actualité en lien avec le SDEC ÉNERGIE. Le premier webinaire de la série, sur le thème « Eclairage public : faut-il éteindre la nuit ? » a eu lieu le 4 décembre et a réuni une centaine de participants.

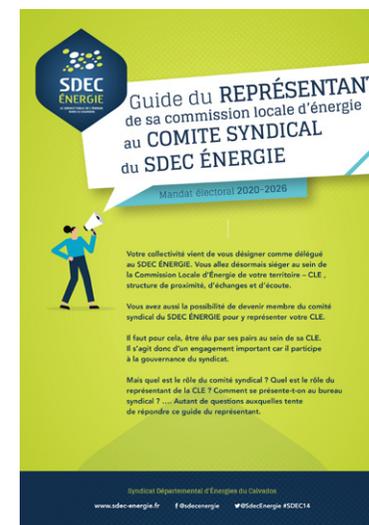
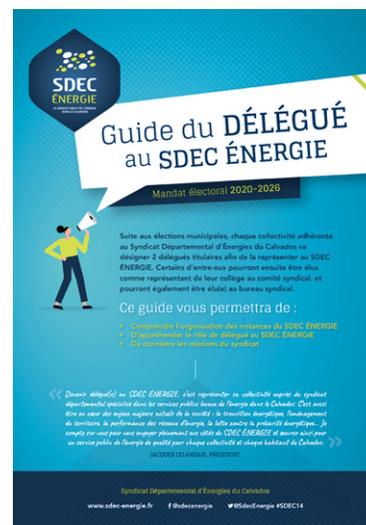
Renouvellement des instances

Dans le cadre des élections pour le nouveau mandat 2020-2026, l'objectif de la communication était de faire connaître le rôle et les missions du SDEC ÉNERGIE aux nouveaux élus.



En amont des élections, qui ont finalement pu se tenir en septembre, ont été mis en œuvre :

- Une rubrique spéciale « Élections 2020 » sur le site Internet, afin de faire comprendre et partager les différentes phases d'élections au syndicat ;
- Des supports dédiés aux futurs élus : vidéo et plaquette de présentation du syndicat, plaquette de présentation des services, guide du délégué au SDEC ÉNERGIE pour le mandat 2020-2026, guide du représentant de sa CLE au comité syndical, fiche de présentation de la Commission consultative pour la transition énergétique, vidéos témoignages d'élus sur leur engagement auprès du syndicat.



Le service Communication a également organisé la première retransmission audiovisuelle en direct du comité syndical d'élection du Président, des vice-Présidents et des membres du Bureau syndical le 24 septembre.





Après les élections, des supports et actions de communication ont été développés afin d'accroître le niveau de connaissance des élus avec :

- La publication d'un numéro spécial Élections du journal Dialogue présentant le fonctionnement des nouvelles instances du syndicat ;
- La réalisation d'interviews de la Présidente et des vice-Présidents ;
- La réalisation des trombinoscopes des élus du Comité et du Bureau ;
- L'organisation d'ateliers découverte des activités du syndicat pour les élus du Bureau syndical le 6 octobre, afin d'approfondir leur connaissance des compétences et enjeux à venir.



Supports de communication

- 2 numéros du journal d'information Dialogue, dont un numéro spécial Élections ;
- Publications liées aux élections pour le mandat 2020-2026 : plaquettes et vidéos (cf. chapitre précédent) ;
- Rapport d'activité 2019 ;
- Brochure des aides financières 2020 ;
- Plaquette Achat groupé d'énergies gaz et électricité coordonné par le SDEC ÉNERGIE ;
- Guide de l'éclairage public à l'usage des aménageurs.





Communication digitale : Internet, réseaux sociaux et newsletters

Le service Communication gère les mises à jour et le développement de **deux sites Internet du syndicat : SDEC ÉNERGIE et Maison de l'Énergie**. En 2020, le nombre moyen de connexions mensuelles est de :

- 3371 pour **sdec-energie.fr**, le site principal du syndicat, contre 2910 en 2019 ;
- 356 pour **maisondelenergie.fr**, le site du lieu d'exposition dédié à l'éducation à l'énergie.

A noter en 2020, la dématérialisation de supports destinés aux adhérents via l'Extranet : formulaire de désignation des délégués pour le mandat 2020-2026, recensement de projets 2021, enquête de satisfaction éclairage,...

Le nombre d'abonnés aux pages des **réseaux sociaux** du syndicat (#SDEC14) a progressé en 2020 :

- Facebook.com/sdecenergie : 406 abonnés fin 2020, contre 268 fin 2019 ;
- Twitter (@SdecEnergie) : 815 abonnés fin 2020, contre 775 fin 2019.

Le SDEC ÉNERGIE est désormais présent sur le réseau professionnel LinkedIn, et compte 453 abonnés fin 2020.

De nouvelles vidéos sur les activités du syndicat et la présentation des nouveaux élus sont également disponibles sur notre chaîne YouTube.

En sus des **lettres d'information** habituelles du SDEC ÉNERGIE, les adhérents ont reçu des messages spécifiques liés à la Covid-19, aux élections, à leur recensement de projets... soit 15 newsletters au total en 2020.

Le service Communication adresse également aux adhérents CEP, une fois par mois, une newsletter dédiée à l'actualité dans le domaine de l'énergie et du bâtiment.

Communication interne

En raison de la Covid, la traditionnelle cérémonie des vœux aux agents, ainsi que la journée annuelle du personnel ont aussi été annulées en 2020.

A l'issue du premier confinement, il est apparu primordial de proposer aux agents un nouveau moyen de communication interne, facile d'accès pour tous, en mobilité, de chez soi, du travail ou d'ailleurs, pour s'informer et échanger entre les collègues sur des projets ou autres. Un **réseau social interne** conçu spécifiquement pour l'espace de travail du syndicat, a alors été proposé aux agents. A fin 2020, il est utilisé par la quasi-totalité des agents pour contribuer et/ou s'informer sur les différents groupes en lien avec nos activités.

PERSPECTIVES 2021

- Organisation d'événementiels : 5^{ème} édition du Normandie Énergies Tour et des journées portes ouvertes aux adhérents et partenaires ; inaugurations des réalisations (reportés à l'automne 2021 en raison de la Covid-19 et si les conditions sanitaires le permettent).
- Mise en œuvre d'outils de communication interactifs à destination des élus webinaires « 1h pour comprendre » un service, une compétence du syndicat, ou une question d'actualité en lien avec l'énergie ;
- Poursuite du développement de l'Extranet adhérents ;
- Ouverture du réseau social interne aux élus du bureau syndical.



AGIR EN PARTENARIAT POUR AGIR MIEUX

Pour contribuer efficacement à la transition énergétique régionale, mettons nos idées et nos forces en commun. Telle est la devise de Territoire d'Énergie Normandie (TEN).

Créé en 2016 par les 5 syndicats d'énergies normands (SDEC ÉNERGIE – Calvados, SIEGE 27 – Eure, SDEM 50 – Manche, TE 61 – Orne et SDE 76 – Seine-Maritime), le TEN facilite le déploiement à l'échelle normande d'une stratégie et de projets liés à l'énergie et aux nouvelles mobilités. Il permet aussi à ses membres de mieux travailler ensemble.

En 5 ans, le TEN est devenu un interlocuteur privilégié pour la Région Normandie dans le cadre de sa politique énergétique. Les deux structures ont signé une charte en mai 2019 fixant le cadre de leur collaboration et leurs engagements sur des thématiques partagées comme l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'éclairage publics, et plus largement la transition énergétique.

Le TEN permet d'apporter l'expertise des syndicats d'énergie normands au service d'une stratégie régionale, en travaillant avec des partenaires comme l'ADEME ou Biomasse Normandie.

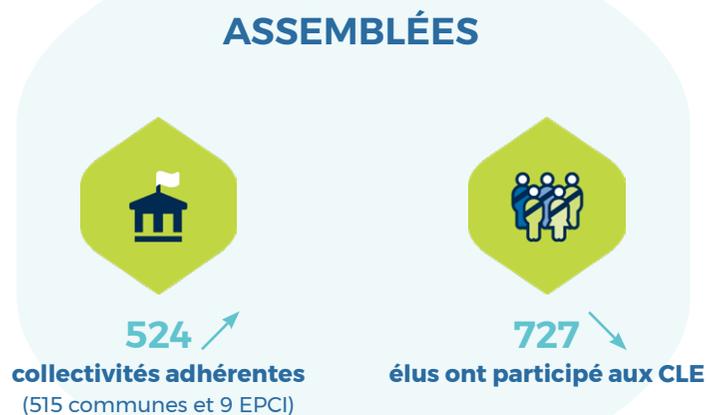
Mais le TEN est aussi un précieux outil de mutualisation et d'échanges, qu'il s'agisse de grouper des achats, de s'échanger des données liées aux investissements des concessionnaires ou de faire bénéficier les collectivités d'outils particuliers.

PERSPECTIVES 2021

La présidence tourne annuellement entre les cinq syndicats d'énergie membres. En 2021, la présidence du TEN est assurée par Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente du SDEC ÉNERGIE.

À l'heure où le développement des énergies renouvelables doit s'accélérer, la structure entend conforter son rôle moteur sur la transition, les mobilités et s'impliquer encore davantage dans la production d'énergies renouvelables.

FONCTIONNEMENT - CHIFFRES CLÉS



Le service public de l'énergie dans le Calvados

Réunissant 515 communes du département et 9 intercommunalités au 1^{er} janvier 2021, le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département.

Le SDEC ÉNERGIE agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales depuis la production d'énergie, en passant par la distribution, jusqu'à l'utilisation.

Développeur de projets, porteur des valeurs du service public, le SDEC ÉNERGIE revendique son statut d'aménageur responsable, privilégiant la synergie des territoires ruraux et urbains, attaché à une qualité de service équitable en tout point du département.

Son objectif : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la transition énergétique tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados.



Une équipe à votre service

Services publics électricité et gaz – Solidarité	02 31 06 61 70	concession@sdec-energie.fr
Transition énergétique et maîtrise de l'énergie	02 31 06 61 80	energie@sdec-energie.fr soleil14.fr
Raccordement électricité	02 31 06 61 55	electricite@sdec-energie.fr
Effacement des réseaux	02 31 06 61 75	effacement@sdec-energie.fr
Eclairage public Signalisation lumineuse	02 31 06 61 65	eclairage@sdec-energie.fr
Mobilité durable MobiSDEC	02 31 06 61 61	contact@mobisdec.fr mobisdec.fr
Information géographique Mapéo Calvados	02 31 95 10 66	contact@mapeo-calvados.fr mapeo-calvados.fr
Maison de l'Énergie	02 31 06 91 76	maisonenergie@sdec-energie.fr maisondelenergie.fr
Direction générale Assemblées	02 31 06 61 85	direction@sdec-energie.fr
Administration générale Ressources humaines	02 31 06 61 79	administrationgen@sdec-energie.fr
Finances	02 31 06 61 62	finances@sdec-energie.fr
Marchés – Achats	02 31 06 61 89	marches@sdec-energie.fr
Communication	02 31 06 61 52	communication@sdec-energie.fr



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU CALVADOS
Esplanade Brillaud de Laujardière – CS 75046 – 14077 CAEN CEDEX 5
sdec-energie.fr - 02 31 06 61 61

f | t | in | #SDEC14